Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- [ ] Additional comments / Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

La Revue Canadienne.

4eme. ANNEE. MONTREAL, VENDREDI, 7 JUILLET, 1848. No. 316.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LE PALAIS DU POUVOIR EXÉCUTIF EN 1848 ET UN DINER DE REPRÉSENTANS EN 1793.

Les appartemens disposés au palais de Luxembourg pour recevoir les membres du pouvoir exécutif et le secrétaire-général sont prêts. Il a fallu faire à diverses pièces, jadis bureaux de réunion de la chambre des pairs, bureaux de l'administration, couloirs, buvettes, cabinets de lecture, etc., de notables changemens, construire des cloisons, ouvrir des portes pour les convertir en salons et en salles à manger, etc., etc.

M. Marie habite le rez-de-chaussée de l'ouest, de plein-pied avec le jardin jadis réservé de l'ex-chancelier et de l'ex-grand-référendaire, réservé aujourd'hui à la famille de M. Marie. C'est une résidence véritablement princière. Ce vaste rez-de-chaussée, qui s'étend du bas du grand escalier d'honneur à la façade sud, contient quatorze à quinze pièces et deux *magnifiques* salons, que M. Marie a trouvés, dit-on, mesquinement meublés et surtout pauvrement dorés, ainsi que les deux belles salles à manger.

Le rez-de-chaussée de l'est, depuis la nouvelle chapelle, jusques et y compris la façade du sud, est habité par la famille Pagnerre. La salle appelée de Médicis, montrée aux étrangers comme une curiosité, à cause des peintures de grands peintres du siècle de Louis XIV qu'elle renferme, fait partie de l'appartement de M. Pagnerre, lequel ne renferme pas moins de douze pièces qu'il a fallu meubler et qui, sous la royauté, ne l'étaient pas, à l'exception de deux ou trois.

M. Garnier-Pagès a pris pour logement le premier étage du côté de l'est. M. Garnier-Pagès monte à ses appartemens, qui sont les plus somptueux, par le grand escalier d'honneur, où passaient jadis les pairs pour se rendre aux séances. En haut du grand escalier, M. Garnier-Pagès trouve la salle des Gardes, puis le salon d'Hercule, puis le salon des Messagers-d'Etat, le salon des Conférences, le salon du Silence, et une foule d'autres pièces, anciennement cabinet du grand-référendaire, salle des imprimés, quatre à cinq bureaux, salon de lecture, etc., enfin une quinzaine de pièces toutes grandes, bien ornées et portant encore les traces de leur ancienne splendeur. Ce nombre de pièces n'était pas suffisant, il fallait à la famille de M. Garnier-Pagès quatorze chambres à coucher. On a trouvé à l'étage supérieur des pièces supplémentaires. Les cuisines sont dans les combles du palais, et la salle du Silence, appelée de ce nom à cause d'une statue de cette divinité représentée sous la figure d'un jeune homme tenant un doigt sur sa bouche, est aujourd'hui la salle à manger.

De l'autre côte du palais, au premier du côté de l'est, demeure M. Ledru-Rollin. Les salons des journaux et des revues, les bibliothèques supplémentaires, les bureaux, les salles où se trouvent peintes des vues de Rome et de ses environs, en l'honneur du fils de Napoléon, les buvettes, les salles de rafraîchissement, etc., ont été préparées pour M. Ledru-Rollin.

Rien ne manque dans les soins qu'on a pris d'orner ces diverses pièces meublées jadis chacune d'une grande table recouverte d'un tapis de serge verte, de papier, de plumes, d'encre et de journaux, autour de laquelle étaient placés quelques vieux fauteuils datant du sénat conservateur. M. Ledru-Rollin arrive dans ses appartemens par le grand escalier à gauche, dans la cour, anciennement escalier d'honneur, et par où entraient les sénateurs. Les appartemens de M. Ledru-Rollin sont de plein-pied avec la galerie des tableaux. M. Ledru-Rollin, sa famille et ses amis, pourront, quand ils le jugeront à propos, aller se promener dans cette galerie, comme jadis Louis Philippe ou Charles X pouvaient, sans sortir des Tuileries, se promener dans le musée du Louvre.

Le Petit-Luxembourg est destiné à M. de Lamartine et à M. Arago. M. de Lamartine a choisi les appartemens de l'ex-chancelier. C'est un appartement princier ; rien n'y manque, beau salon, belle salle à manger, grandes cuisines; riche bibliothèque, cabinet de travail, escalier dans le jardin réservé, meubles assez beaux, etc. Bonaparte a habité le Petit-Luxembourg à son retour de sa première campagne d'Italie.

M. Arago a pris les appartemens du rez-de-chaussée à gauche, donnant dans le jardin. Ces appartemens sont connus dans le palais sous le nom d'appartemens de Mme la baronne Pasquier. Ils sont simplement meublés et n'offrent rien de remarquable ni d'historique.

Le jardin réservé au chancelier et au grand-référendaire, ouvert au public pendant les premiers jours de la République, n'a pas tardé à lui être interdit par M. Louis-Blanc lorsqu'il est venu se loger au Luxembourg. Cette interdiction est maintenue encore aujourd'hui.

De grands changemens ont lieu dans les allées de la promenade dite de la Pépinière. Aux allées droites succèdent des allées tortueuses, une sorte de labyrinthe ou de jardin anglais.

Tout le monde a blâmé le pouvoir exécutif de s'entourer d'un luxe princier. On a fait des comparaisons : ainsi là où Barras, Carnot, Letourneur, en face d'un seul meuble (une table boiteuse), assis sur des chaises de paille, sans ressource financière, avaient pu prendre la résolution de périr s'il le fallait, mais d'arracher la France à sa perte, l'on voit nos gouvernans ne pas se contenter des mobiliers du grand référendaire et du chancelier ; il a fallu en partie les placer au Garde-Meuble pour les remplacer parce que l'on a trouvé de mieux aux Tuileries, au Palais-Royal, à Vincennes, à Saint-Cloud. L'on trouve mauvais que des républicains soient si difficiles, alors que Marie-Antoinette et Louis XVI avaient dû manquer pendant un certain temps, même aux Tuileries, des meubles les plus indispensable. Quant à nous, nous ne voyons pas un bien grand inconvénient à ce que l'on se serve des choses achetées, mais il semble qu'il eût fallu mieux ménager les finances de la République qui a tant besoin d'argent et qui en a si peu ; il semble que les repas somptueux, les mets à prix fabuleux auraient du être proscrits, et cependant on cite que trois cent mille france ont été consacrés à nourrir la Commission du Luxembourg pendant le temps de son installation à la Chambre des pairs.

En opposition à cette somptuosité culinaire, nous reproduisons le récit que fait le *Corsaire*, d'un dîner républicain en 1793, auquel Danton et Garnier de l'Aube avaient été unis.

"....Ils arrivèrent à l'heure dite et l'on se mit à table en discourant les événemens du jour. Ce qu'il y avait de plus rare alors c'était le pain ; il se distribuait à l'once sous l'inspection de la police, et, par sa rareté, sa qualité, c'était moins un aliment qu'un objet de curiosité. Habituellement, cette dépense n'était point à la charge de l'emphytrion ; dans les invitations, il était sous-entendu que les conviés emporteraient leur pain. Le potage enlevé, les invités tirèrent de leur poche l'aliment indispensable. Après examen, il fut constaté qu'il n'avait point été dérogé à l'usage et que cette pâte noire, indigeste, salement encrottée, était toujours un mélange de son et d'avoine, auquel on avait ajouté comme relief quelque peu de seigle. " Dans ce pain de luxe disait Danton, il y a de tout, excepté du froment. Ce pain-là nous tuera plus de soldats que le plomb de l'ennemi." Le dîner se composait du bouilli classique, d'un gigot aux haricots que flanquait un plat d'épinards, et d'une salade. Le dessert était à l'avenant : du gruyère, des noix et des pommes. Un flacon de bordeaux arrosa ce festival, qui se termina par le café et un petit verre de liqueur.

" Il va sans dire que les superfluités dites du petit four était inconnues à des gens qui manquaient de pain. Un biscuit eût été une rareté introuvable.

" Le gigot aux haricots, pièce principale du festin, était alors un mets fort à la mode. C'était l'indispensable sensualité de toute table bien servie, et en s'invitant, on ne manquait pas de se dire : Nous aurons le gigot aux haricots. Cette promesse ne manquait jamais son effet ; elle aurait décidé les moins sensuels.

" Dans les piques-niques, qui avaient souvent lieu entre conventionnels au sortir de la séance, le modique écot de chacun témoignait qu'il n'avait point été dérogé à ces habitudes de tempérance. Il existait à cet égard une espèce de censure mutuelle qui ne permettait pas les écarts. Sans doute ces détails culinaires paraîtront trivials à notre époque de sybarisme, mais la vie privée est la meilleure garantie de la vie publique, et peut-être n'est-il donné de faire de grandes choses que sous l'humble régime du gigot aux haricots. Chez nous, comme à Rome, la grandeur de la politique s'est toujours réglée sur la simplicité de la cuisine. M. Carême en haussait les épaules de pitié, mais enfin le plus grand régal de Napoléon, de cet Apicius qui donnait vingt minutes à la table, c'était des haricots blancs à l'huile.

" Tenez pour mensonge tout ce qu'on vous a dit des festins de Mme Roland. Cette femme supérieure en toutes choses, qui alliait si bien les soins de la ménagère avec le rôle politique le plus élevé, eût cru manquer à elle-même et à ses opinions républicaines en les tolérant. Roland, l'homme le plus rigide du temps, aurait rougi de s'asseoir à de tels banquets. Les Girondins, cependant, n'avaient pas l'austérité de mœurs des Montagnards.

" Loin de nous l'idée d'approuver la politique de sang, nous l'abhorrons ; mais tenez aussi pour mensonge les soupers fins de Mme Sainte-Amaranthe où, disait-on, s'enivraient Robespierre et Saint-Just. Il n'était pas d'hommes plus tempérans. L'habitude avait fortifié les principes, et l'austérité avait pour eux le sentiment du devoir. " Le luxe est une infamie." disait Saint-Just.

" Ce que l'on ne saurait trop répéter à notre époque de transformation, c'est que les opinions républicaines, austères de leur nature, ne se cultivent point à la fourchette. La grande difficulté est de mettre d'accord les actes et les principes, pour plusieurs elle est insurmontable. Ce n'est pas sans raison que Napoléon disait que le courage du régime est plus rare que le courage des champs de bataille. Napoléon était cependant le plus tempérant des hommes.

" Ah ! j'oubliais de vous dire qu'à ce dîner de sybarites, était apparue une superbe assiette de pommes de terre, dont l'arrivée inattendue, menagée comme une surprise, jeta l'ivresse parmi les conviés. Les pommes de terre étaient alors non moins rares que le pain, on se les offrait en présent, et l'histoire de celles-ci est trop intimement liée à la grande politique pour être passée sous silence. Chaumettes, procureur de la Commune, le grand-prêtre de la fête de la Raison, Chaumettes dont nous nous sommes faits les plagaires, avait eu l'idée démocratique de faire du jardin des Tuileries un vaste champ de pommes de terre. C'est en révolution surtout que les petites causes produisent souvent de grands effets.

" On ne saurait dire à quel point le peuple fut exalté en voyant mettre en culture ce jardin royal pour assurer sa subsistance. Ce fut une explosion d'action de grâces. Nos blessés de Février, hébergés dans ce palais qu'ils avaient pris d'assaut, ne produisent pas plus d'effet. Ces pommes de terre, plantées sous les auspices de la Liberté, étaient saines, abondantes, d'une belle venue, et l'on ne manqua pas de dire que le ciel avait béni cette pensée philanthrophique. Pour faire goûter son idée, Chaumettes avait envoyé les fruits de sa culture à plusieurs députés de ses amis, qui en paraient leurs tables. Alors rien n'était plus galant que l'offrande d'une pomme de terre venue dans le jardin royal ; c'était une irrésistible séduction ; les plus farouches n'y tenaient pas. Les prix devinrent excessifs, fabuleux ; peu s'en fallut que la Bourse ne s'en emparât: Comme les rivalités manquaient on était sûr de n'être point trompé, la contrefaçon était impossible. On se disputait le précieux tubercule comme naguère les pierres de la Bastille que les femmes portaient montées en bijoux. Les pommes de terre fourraient toutes les poches ; c'était comme en 1830, où il était bon ton d'entrer dans un salon avec un pavé de juillet dans la poche.

Que si nos hommes d'Etat me demandaient une recette pour guérir les maux qui nous accablent, ce secret, le voici : Laissons aux dynastiques corrompus le filet de chevreuil à la purée d'ananas, et, en dignes républicains, revenons aux pommes de terre et au gigot aux haricots."

COURTOIS.

NOUVELLES ETRANGERES.

REVUE POLITIQUE.

Paris 15 juin 1848.

Le résultat si imprévu des élections a occasionné une effervescence nouvelle dans les opinions ; à présent, cette effervescence déborde ; de tous côtés, on s'émeut, on s'agite, on veut faire prévaloir son opinion ; les partis se réunissent par groupes, les groupes forment des attroupemens, que ni le nouveau décret, ni les forces armées ne peuvent dissiper. Il faudrait pour cela employer les grands moyens ; on redoute d'en venir là ; c'est donc le besoin du repos qui force chacun à rentrer à la nuit chez soi. Cependant, le jour de la Pentecôte, on a jugé à propos de donner une leçon aux curieux qui, par leur présence, augmentent le désordre sans s'en douter. La troupe a cerné les rues occupé par le peuple, et il n'y a plus eu moyen de sortir ; content ou non, il a fallu rester là, sur place, jusqu'à deux heures du matin. Bien des gens paisibles ont dit en s'en allant ; " On ne m'y reprendra plus." Le pouvoir s'est ému de toutes ces démonstrations ; il s'en est effrayé au point de voir partout des prétendans : le bruit d'un congrès conspirateur s'était même accrédité au point qu'on affirme que le comte de Chambord, les ducs d'Aumale et de Joinville s'étaient réunis. Si la République vit encore, dit la chronique, c'est grâce au prince de Joinville, qui n'a pas voulu adhérer au concordat. Mais ce qui a pris plus de consistence, c'est la prétention de Louis Napoléon : il veut aussi, à son profit, escamoter la République. Le gouvernement a pris ombrage ; il veut éloigner le représentant nommé avec tant d'enthousiasme. On veut l'exclure parce que sa popularité est immense et qu'on en veut faire un chef de parti. On lui oppose la loi de bannissement ; mais n'y a-t-il pas à la Chambre d'autres chefs de parti et d'autres bannis. Que la République se fasse aimer, elle n'aura rien à craindre. La Chambre a sans doute ainsi pensé, puisqu'elle n'a pas voulu voter d'urgence l'exil de Louis Napoléon ; et, le lendemain, toute la séance a été employée à discuter ce point si simple : l'Assemblée doit-elle exclure, par les motifs mis en avant par le pouvoir exécutif, un élu de plusieurs départemens. Voter avec le pouvoir, c'eût été reconnaître qu'un nombre considérable d'électeurs avait conspiré ; donc la Chambre a accepté la candidature de Louis Napoléon à une grande majorité. La nouvelle de ce vote a rempli le peuple de joie. Il est à croire que pendant quelques jours, nous aurons de la tranquillité.

On annonce que M. Ledru-Rollin, qui a défendu le décret pour l'exil, a donné sa démission de membre du Pouvoir exécutif. Peut-être M. Lamartine obtiendra-t-il que M. Ledru Rollin reprenne sa démission. Mais le ministre de la justice aura plus d'embarras pour donner contre-ordre à tous les procureurs généraux qui ont dû aussi transmettre à leurs subordonnés les ordres du ministre. Voici ce qu'on lisait le 13 dans la *Gazette des Tribunaux* : " M. le ministre de la justice a transmis à tous les procureurs généraux de la République l'ordre de faire rechercher et arrêter le prince Louis-Napoléon Bonaparte."

—Pendant toutes les rumeurs de ces derniers jours, la Chambre écoutait les rapports de ses comités ; elle entendait des propositions de toutes natures, des discours sur des objets importans sans doute, mais qui s'anéantissent devant la question de finance et de constitution. Mais avant d'entamer les grandes questions, il a fallu décréter un vote de confiance envers le pouvoir exécutif, cent mille francs par mois pour frais de bureau et de police. Samedi, l'on voulait refuser le vote de confiance ; lundi, en face des émeutes, qui cette fois encore menaçaient l'Assemblée, l'on a accordé les cent mille francs à une grande majorité. On racontait des choses véritablement alarmantes sur nos finances ; cependant M. Duclerc est venu nous prouver que l'année prochaine, avec son système, nous aurions un excédent de recettes très imposant, et déjà son budget rectifié de 1848 présente aussi quelques bénéfices. Certes, voilà de quoi rassurer ; mais, par le temps qui court, il y a beaucoup de Thomas, et l'on demande à voir.

—Les comités ébauchent pendant que la Chambre décrète. On dit que le projet de constitution sera présenté vers le 18 juin. En attendant, l'on fait quelques révélations sur quelques uns de ses articles.

" Le président sera responsable. Les ministres seront nommés par lui. Ils seront ses agens et auront droit d'entrée à l'Assemblée. Il y aurait un conseil d'Etat avec des attributions politiques et administratives, qui aurait pour mission de préparer les lois, d'aider l'action ministérielle, et même, à l'instar du sénat américain, de donner son avis sur les nominations à faire aux différentes fonctions dans l'Etat."

—Il paraît que l'élection par voie du suffrage universel s'étendrait non seulement au président de la République et à tous les représentans du peuple, mais encore aux juges-de-paix, aux officiers et aux commandans de la garde nationale, aux maires, adjoints et conseillers municipaux et enfin aux membres des conseils généraux des départemens.

—L'organisation du pouvoir judiciaire a occupé la commission pendant plusieurs séances. Il serait proposé de faire nommer par l'assemblée les membres de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, d'un tribunal du contentieux ces juges ne pourraient être destitués qu'en vertu d'un jugement. On dit que le jury serait étendu aux affaires civiles et même aux affaires correctionnelles dans certaines propositions, et l'on ajoute qu'il serait créé un jury national pour le jugement des crimes et délits politiques qui porteraient atteinte à la sureté de la République. Toutefois il est probable qu'on laisserait l'organisation définitive de la justice à la loi qui statuera ultérieurement sur l'institution des tribunaux.

Le conseil d'Etat se composerait, dit-on, de cinquante à soixante membres, sorte de comité élu par l'assemblée, et qui se renouvellerait souvent.

La commission a proposé, dit-on, de développer dans un dernier chapitre les principes émis dans les déclarations des droits de l'homme et d'y insérer des dispositions importantes sur la liberté de l'enseignement, sur la liberté des cultes et sur l'organisation du travail.

M. de Cormenin, président de la commission, chargé depuis le commencement de la rédaction du projet de constitution, ayant résisté aux instances de ses collègues qui voulaient le nommer rapporteur, aurait prié qu'on nommât M. Marrast. M. Marrast a été nommé rapporteur à l'unanimité.

—Le comité des finances rejette le projet de décret relatif à l'expropriation des chemins de fer.

Le comité des travaux publics, sans repousser le projet, repousse la pensée d'en donner si peu de chose. L'assemblée va avoir à discuter le pour et le contre, il faut croire qu'elle se laissera guider surtout par la droiture et la justice, mais les émeutes lui laisseront-elles le loisir de discuter ? les partis s'agitent. Louis Napoléon n'est pas à craindre par lui-même, car ses antécédans depuis février le mettent à l'abri de tout reproche. Ses cousins qui ont supporté l'exil avec calme et patience répondent de lui, mais les turbulens, les conspirateurs incorrigibles s'en font un drapeau pour cacher leurs coupables manœuvres. Il y a deux peuples qui se plaisent au spectacle de nos divisions et de nos débats, les Anglais et les Russes.

—Si les fautes de notre pouvoir excitent en France de vives, de légitimes colères, en revanche, à Pétersbourg et à Londres, elles le font bénir. Si nous gémissons de la ruine de nos finances, de la suspension indéfinie du travail, là on jouit de ces désastres. Si des efforts que font ici les *républicains de la veille* pour créer deux républiques, deux peuples, tout en invoquant le principe d'unité et de fraternité, sort un jour une nouvelle Vendée, une autre insurrection les escadres britanniques sont prêtes à faire voile vers Quiberon, vers Toulon, et à nous enlever l'Algérie, comme autrefois elle nous ont fait perdre l'Egypte.

—Dans l'attente de nouvelles complications, l'empeur Nicolas commande l'immobilité à son armée ; il regarde impassible les déchirémens de la vieille Autriche. Pendant qu'elle se débat sous le coup répété des insurrections, pendant qu'elle est attaquée en Allemagne et en Italie, il ne doute pas qu'il n'y ait pour lui beaucoup à gagner à tous ces bouleversemens, et se voit peut-être sur le chemin de Byzance. Il faut donc veiller sur nous.

—On lit dans un journal de Toulouse du 8 juin : " Deux personnages étrangers que la rumeur place dans les hautes classes de la société et même parmi des familles princières, ont été arrêtés vendredi dernier à Foix, par ordre du gouvernement. Le voile mystérieux dont ces voyageurs se couvrent, leur tenue, leur langage, l'irrégularité de leurs papiers, leur direction, tout concourt à leur prêter des projets qui ont commandé des mesures pour les garder à vue, en attendant les instructions précises du gouvernement.

LONDRES, 15 juin 1848.

" Londres offre en ce moment la plus exacte peinture *de luxe et misère*. Pendant que les fêtes les plus brillantes sont annoncées avec emphase, que les équipages les plus luxueux sillonnent la ville dans tous les sens, que les *drawing-room* donnent de l'exercice à la noblesse, les colonnes d'annonces se remplissent d'offres de service, que font les commis sans occupations et les domestiques sans places, etc. En ne prenant que les relevés d'une semaine, nous avons compté plus de 1,500 demandeurs, promettant toutes les perfections qu'un caractère atrabilaire et difficile peut exiger de ses subordonnés.

" La mendicité est défendue dans la bonne ville de Londres, et pourtant si vous faites un seul pas dans la rue, vous êtes assailli par une foule d'enfants, de femmes, de vieillards, déguenillés, cadavereux, couverts enfin de la lèpre hideuse de la plus profonde misère. Ils vous entourent, vous pressent, vous supplient, vous insultent même, espérant obtenir par la menace ce que leur a refusé la charité, et ne disparaissent qu'à l'approche des agents de police.

" Les milliers d'artistes et de commerçants que la peur ou l'embarras des affaires ont fait fuir la France et voguer vers l'Angleterre, avec l'espérance, sinon de faire fortune au moins de gagner de quoi manger, en sont aux regrets et maudissent cette patrie inhospitalière. Les Français sont partout à l'index, et la ligue de la jeune reine contre les manufactures et les produits coquets que chaque année Paris envoie à cette époque, fait le plus grand tort au commerce. Aussi les artistes et les marchands anglais qui avaient accueilli la saison comme le seul refuge après la tempête affreuse de leur crise financière, sont en ce moment en proie à la plus vive inquiétude, puisque théâtres et magasins restent vides.

" Cependant les bals, les concerts, les fêtes, les réunions se succèdent à l'envie. Le calme qui devrait assurer le bien-être du commerce ne manque pas ; car les Anglais savent souffrir et se taire. D'où viennent donc ce malaise et cette inquiétude générale que l'on devine partout ? La cause doit en être aussi sourde que profonde ; elle devrait appeler l'attention sérieuse des hommes d'état, et cependant aucun de ceux qui pourraient y porter remède ne semblent y prendre garde....bien plus, ils ont l'air de vouloir s'en étourdir *jusqu'à l'ivresse*.

" Ne serait-il pas temps cependant que le ministère cherchât à faire entendre raison à la reine sur ce *triste* état de chose, et arrivât à lui faire comprendre que l'égoïsme est le plus mauvais de tous les conseillers, et que le malheur des autres nations deviendra inévitablement celui de l'Angleterre, si elle persiste dans ce système déplorable. C'est une loi fatale, les nations sont solidaires les unes des autres.

La Reine d'Angleterre continue ses visites amicales à Louis-Philippe. L'Ex-Roi pour compléter sa petite comédie de misère vient de renvoyer la seule voiture de louage dont il se servait à Claremont, et maintenant c'est dans trois cabriolets de place que la famille d'Orléans se rend à Weybridge, le dimanche, pour y entendre la messe.

A Claremont, tout le monde dîne ensemble, comme dans le moyen-âge : princes, princesses, invités se placent pêle-mêle autour d'une grande table. Les mets, le dessert, les boissons diverses sont servis en même temps. Un seul domestique est chargé de l'ordonnance et du service.

" La rumeur publique attribue à un changement de ministère la visite que sir Robert Peel a faite à la reine, pendant son séjour à l'île de Wight, visite suivie d'un retour de faveur royale, qui fait croire que sir Robert se déciderait à reprendre le rênes du pouvoir.

" Le nombre de pétitions que la chambre des communes a reçues contre le bill sur les incapacités des juifs s'élève à 641 contenant 45,193 signatures ; le nombre de celles qui s'opposent à l'établissement de relations avec la cour de Rome est de 220, contenan. 20,254 signatures.

" Jamais, ou du moins depuis bien longtemps, une foule aussi animée, aussi brillante, aussi joyeuse, n'était venue embellir la solennité des courses d'Epsom. Le parlement lui-même a voulu la fêter en suspendant ses graves délibérations. La route était couverte de voitures, de cavaliers, de piétons : les chemins de fer étaient encombrés ; Londres entier semblait se précipiter vers les courses.

" La quantité d'incendies qui depuis quelque temps se déclarent à Londres est innombrable. Est-ce malveillance ? Est-ce négligence ? Voilà ce que nous ne saurions pas dire ; mais, pour donner un exemple de ces effrayants désastres, nous pouvons assurer, comme chose véritable, que notre ville a compté neuf incendies dans une seule nuit, celle de samedi à dimanche dernier.

" On doit se rappeler qu'il y a très-peu de temps la ville de Londres a acheté la maison de son illustre poëte Shakspeare, pour en faire une des reliques de la couronne. Aujourd'hui, les commissaires des eaux, forêts et domaines de la liste civile du Royaume-Uni viennent de nommer gouverneur de cette *historique bicoque* le célèbre auteur dramatique Sheridan Knowles, qui recevra un traitement annuel de 250 livres sterling (6,250 fr.)

" Les manifestations chartistes ne sont pas calmées, elles sont étouffées seulement dans ce moment. Aussi les provinces anglaises s'en préoccupent-elles gravement, pendant que Londres danse et se couvre de fleurs.

" Les démêlés de l'Espagne et du ministère Palmerston sont fort mal accueillis ici par les gens sensés, car on voit dans tout cela que l'adroit diplomate ne brouille ainsi les cartes dans le royaume de Charles-Quint que pour susciter des embarras à la France. Pourquoi donc ne pas agir franchement ? Ce serait beaucoup plus brave et bien moins dangereux. Mais hélas ! ce ministre semble prendre pour devise : — " Trop bien faire n'est pas des nôtres !"

" On assure que, pour terminer tous ces embarras diplomatiques, la jeune reine Isabelle vient d'envoyer à la reine Victoria une lettre charmante et un bracelet de diamants du plus grand prix. On ne peut pas, en vérité, mieux plaider sa cause.

" Les Anglais sont le peuple le plus altéré du monde, puisque, malgré la quantité incalculable de thé qui se boit dans la Grande-Bretagne, on trouve moyen encore de faire une consommation incroyable de café. Ainsi, en 1801, la vente du café, dans toute l'Angleterre, fut de 750,861 livres ; elle s'est élevée, en 1847, à 36,781,391 livres."

CORPORATIONS SECRETES.

L'instruction sur l'affaire du 15 mai révèle l'existence d'une corporation secrète en douze sections, sous la dénomination de *Voraces, Vautours, Flambards, Rutilans, Montagnards écarlates, Francs-Juges, Sapeurs de la mort, Moutons-sans-Laine, Batteurs-d'Or, Dromadaires, Sans-Miséricorde* et *Vengeurs*. Elles se sont réunies dans un banquet chez un marchand de vins des environs de la barrière de l'Etoile, et c'est là où la démonstration du 15 aurait été définitivement arrêtée.

La *Commune de Paris* l'avait déjà décidée en comité secret, mais un certain *Ministre-de-Bronze*, commandant *les Vengeurs*, aurait voulu ainsi que *Ramulus*, chef de la section *des Moutons-Sans-Laine*, que la démonstration fût remise. Mais *Tête-de-Requin* et *Brises-Cottes*

chef *des Voraces* et *des Vautours*, s'y opposèrent de toutes leurs forces et finirent par entraîner les dix autres chefs.

La place de la Bastille fut prise pour rendez-vous et la Pologne pour prétexte.

Le repas, qui était des plus démocratiques, se composait seulement de trois plats de veau rôti, de la salade et d'omelettes au fromage et au lard. Les vins fins étaient prohibés; la bouteille ne devait pas s'élever au-dessus de quinze sous.

Le repas, commencé le dimanche à sept heures du soir, se serait prolongé fort avant dans la nuit. Des discours y auraient été prononcés par *Pompe-à-Feu*, chef des *Sans Miséricorde*, et *Barbe-de-Capucin*, qui commande les *Sapeurs-de-la-Mort*.

Barbe-de-Capucin est, dit-on, un ancien avocat rayé du tableau, qui ne manque pas d'une certaine facilité d'élocution, et les discours prononcés par les orateurs dans ce banquet du 14, n'auraient été qu'un *fac-simile* des circulaires et des placards déjà connus.

Plusieurs toasts extravagans auraient été portés; voici, suivant les on dit, qu'elle auraient été ces santés, et qui à elles auraient été portées:

Pousse-Moulin: A l'éloignement immédiat des troupes de Paris.

Brise-Collet: A l'impôt d'un milliard sur les riches.

Tête-de-Requin: A la dissolution et au désarmement des troupes de Rouen.

Casque-de-Fer: A la mise en jugement des juges qui ont rempli les cachots infects, des Brutus de la République.

Chaudron-de-Fer; A la destruction de tous les musées et objet d'art, comme donnant au peuple des idées trop aristocratiques.

Cuir-Battu: Au départ immediat de quinze cent mille hommes pour la Pologne et l'Italie.

Barbe-de-Capucin: A l'émancipation des femmes, ces brillantes et frêles images de l'humanité souffrante.

Romulus: A un ministère du travail organisé de manière à ce que des bourgeois sans cœur ne s'engraissent pas de la sueur des prolétaires.

Socrate: A l'émancipation de la race negricole; leur physique est repoussant et noir, aurait dit l'orateur, mais leur ame est plus pure que celle d'une foule d'inquisiteurs tels que Franck-Carré et autres individus judiciaires.

Leopard: Au nivellement des fortunes et à la loi agraire renouvelée tous les cinq ans.

Pompe-a-Feu: Au renouvellement complet et immédiat des membres de l'Assemblée nationale, et n'admettre dans son sein que ceux dont l'impôt n'aurait pas dépassé cinquante francs par année.

Ministre-de-Bronze: A la mise en jugement de tous les rentiers, quels que fussent leur age et leur sexe, étant considérés comme accapareurs par les 12 sections.

Le procureur de la République et les juges d'instruction continuent leur tâche avec un zèle et une activité qui ne se démentent pas.

LIGNE DE STEAMERS ANGLAIS DE L'ATLANTIQUE.

DEPART DE LIVERPOOL.

Cambria,.....17 Juin pour Boston.
Caledonia,.....21 Juin pour New-York.
Hibernia,.....1 Juillet pour Boston.
Europa,.....8 Juillet pour New-York.

DEPART D'AMERIQUE.

Britannia.....5 Juillet pour New-York.
Cambria.....12 Juillet pour Boston.
Caledonia.....19 Juillet pour New-York.
Hibernia.....26 Juillet pour Boston.
Europa.....2 Aout.. pour New-York.

ANNONCES NOUVELLES.

Théâtre-Royal—La Bohémienne—Ce soir.
Cirque des Etats-Unis de Howes et cie.
Avis aux propriétaires de parts du Chemin du St. Laurent et de l'Atlantique.
Voyage de plaisir à Verchères et Varennes.
Exercices littéraires—Collége l'Assomption.
Société formée—Coursol et Audy.
Société d'Agriculture—Avis aux concurrent.
Moulanges Françaises—Toiles de Bluteaux—Harengs Frais—E. et V. Hudon.

LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 7 JUILLET 1848.

DE PRÉTENDUS AMIS DE L'ADMINISTRATION.

C'est une tâche ingrate et méprisable que celle qu'ont entreprise certains journaux pour grossir le nombre des adversaires de la présente administration, celui des mécontents et pour faire en même temps de la propagande de principes et d'idées politiques contraires et préjudiciables aux vrais intérêts du pays. Parait-il un article de journal, dans lequel le ministère est quelque peu blâmé, qui semble hostile ou mécontent, vite on l'imprime, on le traduit au besoin, on le commente avec complaisance; trouve-t-on la moindre occasion de nuire au ministère, on la saisit avec empressement; on est prodigue de censure et de blâme pour ses actes, ses organes, ses partisans actifs et avare de louanges et d'approbation pour ce qu'on semble voir avec satisfaction; et tout en agissant ainsi on prétend vouloir soutenir et appuyer l'administration actuelle. C'est là une singulière manière de soutenir ses amis! Nous le demandons à tous les hommes honnêtes et bien pensants est-ce ainsi que ceux qui se prétendent amis sincères de la cause libérale devraient se conduire? Devraient-ils essayer de discréditer, ruiner les ministres actuels? Ne devraient-ils pas au contraire se rallier autour d'eux pour les défendre, leur donner de la force, de l'influence et les rendre par là même de plus en plus puissants et capables de faire le bien du pays? Nous ne prétendons pas qu'il faille approuver le ministère et ses actes *toujours et quand même*; mais au moins faut-il se montrer loyalement des siens et surtout ne pas adopter à son égard le système d'hostilité et d'incrimination, à l'usage de ses adversaires politiques. On ne devrait pas oublier non plus que "ceux qui ne sont pas pour nous sont contre nous." Les journaux dont il s'agit feraient mieux de se déclarer franchement contre le ministère. Alors on saurait à quoi s'en tenir. Ce n'est pas que nous craignons le moins du monde les résultats de leur tactique actuelle. Leurs efforts sont trop impuissants pour cela. Mais nous désirons connaitre nos amis et nos ennemis.

Il y a quelques jours le *Canadien* reproduisait dans ses colonnes un article d'un journal de Bytown, le *Packet*, lequel article était en faveur de M. L. J. Papineau et contre le ministere actuel. Le *Canadien* en reproduisant cet écrit ne disait pas que c'était une correspondance, voulant sans doute faire croire à ses lecteurs que le *Packet* était un allié et partizan de M. Papineau. Le *Canadien* comptait sans son hôte. Le *Packet* dans un numero subsequent explique au long ses vues sur les questions qui occupent aujourd'hui le pays et se prononce en termes explicites contre la politique absurde et impraticable de M. Papineau. Le *Canadien* se donne bien garde de reproduire ce dernier article. Ce serait trop honnête.

Le *Packet* de Bytown a reproché à la presse libérale du Bas-Canada d'avoir maltraité M. Papineau, et dit qu'il apprenait que ce monsieur avait été poussé à bout par la violence des attaques de cette même presse. Evidemment notre confrère de Bytown, comme la plupart des autres journalistes du Haut-Canada, n'est pas au fait de ce qui s'est passé ici depuis deux mois. Il n'ont pas lu les fulmoyants manifestes de M. L. J. Papineau. C'est facheux pour eux car ça, eut leur faire connaitre de singulieres erreurs et méprises. S'il les avaient lus, ils comprendraient parfaitement pourquoi et comment la presse libérale du Bas-Canada a été poussée par M. Papineau lui-même, à adopter à son égard le ton sevère dont il se plaint. Le prétendant dictateur voulait tout écraser et broyer sous ses pieds renverser le ministere, bâillonner la presse, faire de l'agitation, plonger le pays dans le désordre et l'anarchie, et nous allions le laisser declamer impunement contre tout ce qu'il y a d'honnête et de respectable dans notre société, nous allions le laisser tenter de detruire la magnifique position qu'occupe aujourd'hui le parti libéral. Le sentiment du devoir dictait à la presse la marche qu'elle a suivie vis-à-vis M. Papineau, et si pénible que fut ce devoir, nous pour un, l'avons rempli consciencieusement et de manière à n'éprouver à cet égard aucun sujet de regret.

Mais d'ailleurs, en supposant que M. Papineau aurait été maltraité par quelques journaux, était-ce une raison suffisante pour lui de travailler contre les interêts de la cause libérale? Etait ce une raison pour lui de tenter une opposition factieuse contre les hommes qui seuls peuvent faire le bien du pays, de dénoncer ces hommes, en qui il avait plusieurs fois emphatiquement déclaré avoir confiance, comme ayant subitement perdu leurs titres à cette confiance et comme etant devenus tout à coup *sans capacite et sans probité politique*? Non, M. Papineau blessé, jaloux et mécontent du succès d'autres hommes voulait tout sacrifier à son égoisme et à son ambition. Il n'a que lui même à blamer s'il a partagé le sort de son cousin M. D. B. Viger, "en tentant comme dit le *Packet* de Bytown, de faire adopter une politique absurde, qui si elle triomphait, serait aujourd'hui un malheur pour la Province."

"M. Papineau dit encore le *Packet* se détermina très-sottement, pensons nous, à faire un appel au pays par une agitation en faveur de mesures auxquelles il savait que les ministres devaient être opposés, et qui, si elles étaient adoptées par eux, seraient le moyen de les renverser du haut piedestal sur lequel la voix du peuple les a places, position à laquelle ils paraissent devoir faire honneur. Voila ce que nous condamnons dans la conduite de M. Louis-Joseph Papineau. Ce serait une folie de s'imaginer que M. Papineau puisse réussir à emporter les mesures qu'il demande avec tant de force. Le rappel de l'Union ne fera jamais. Ni l'une ni l'autre partie de la province ne retirerait d'avantage du changement, au contraire, ce serait une injure sérieuse à la politique, au commerce et à la société. Nous nous opposerons fortement à toute tendance de cette nature, comme tous ceux qui ont a cœur le bien être de notre commune patrie. Le mépris de M. Papineau pour le gouvernement responsable est un autre trait d'absurdite dans sa conduite. .....M. Papineau a mis ses lunettes et a jeté un coup d'œil dans l'avenir, et enchanté du spectacle, il s'est supposé en avant du siècle d'une douzaine d'année au moins....

Après le *Packet*, ce fut l'*Examiner* de Toronto qu'on voulut représenter comme approuvant M. Papineau. Mais l'*Examiner* se prononce egalement contre la politique de ce monsieur. "Il n'est pas nécessaire pour nous, dit ce journal, de dire que nous ne sommes ni l'allié ni l'apologiste de M. Papineau." Le *Canadien* se gardera bien de dire cela à ses lecteurs.

Quant à l'article du *Toronto Mirror* dont on fait tant de bruit, nous nous en occuperons dans notre prochaine feuille. Il est facile de découvrir l'esprit peu liberal qui l'a dicté et l'objet qu'on a eu en vue en l'écrivant.

UN CORRESPONDANT DE L'AVENIR.

Véritablament M. L. J. Papineau joue de malheur. Ce n'était pas assez de tous les pas de clercs, qu'il a faits depuis six mois, de toutes les paroles, de tous les actes, de tous les écrits plus ou moins absurdes et maladroits, qui ont compromis sa réputation et sa position d'homme politique. Il faut encore que des amis imprudents viennent, avec la prétention de le servir, montrer à nu toute l'injustice et jusqu'au ridicule de sa conduite. C'est ce que vient de faire, entr'autres, un écrivain de l'*Avenir* qui signe *Anti-muet*. Il eut été mieux pour celui-là d'être *muet comme la tombe* en cette occasion, comme M. L. J. Papineau l'était durant l'administration Viger-Papineau de sinistre mémoire.

Le correspondant de l'*Avenir* veut défendre M. L. J. Papineau, sa conduite récente et jusqu'au ton *un peu violent* de ses écrits et comment le fait-il? en écrivant un tissu de mensonges, de faussetés et de contradictions. C'est le cas pour M. Papineau de dire: "Mon Dieu, sauvez-moi de mes amis."

Il n'est pas vrai, M. *Anti-muet*, comme vous le dites mensongèrement, que M. Papineau ait été insulté à l'Assemblée des membres libéraux tenue à l'Hôtel de Québec, durant la dernière session. Prouvez cet allegué, si vous êtes capable. On a démontré alors à ce monsieur combien ses prétentions étaient absurdes et peu raisonnables, voilà tout. Quant au mot *juste* contenu dans le projet d'amendement à la réponse au discours d'ouverture, comme applicable au gouvernement anglais, ce mot était là non pour dire que ce gouvernement avait toujours été juste mais qu'il l'était en ce moment, puisqu'il déclarait emphatiquement et solennellement par ses dépêches, vouloir laisser désormais la colonie se gouverner elle-même. Il n'y avait rien là de si révoltant pour un homme de bon sens pratique. Et qu'on ne vienne pas nous dire, que M. Papineau depuis 40 ans a toujours reproché au gouvernement anglais son injustice, et ce au nom des Canadiens. C'est bon de conter de pareilles histoires à ceux qui ne connaissent pas la vie politique de M. Papineau. Ce monsieur a bien sçu quand ça lui convenait élever aux nues et le gouvernement et les institutions anglaises. *Anti-muet* ne sait donc pas que c'est M. L. J. Papineau qui disait en 1820 à la mort de George III, tous les bienfaits dont l'Angleterre nous avait comblés depuis la cession du pays, *que chaque année du long règne du défunt et regrette monarque avait été marquée par de nouvelles faveurs conférées à ce pays.*" *Anti-muet* ne sait donc pas que M. Papineau disait encore alors:

"Dès ce jour le règne des lois succède à celui de la violence: dès ce jour, les trésors, la marine et les armées de la Grande Bretagne sont mis à contribution pour nous donner une protection invincible contre les dangers du dehors: dès ce jour, la meilleure partie de ses lois deviennent les nôtres, tandis que notre religion, nos biens, et les lois par lesquelles ils étaient gouvernés, restent intacts: bientôt après nous sont accordés les principes de sa constitution libre, gage assure de notre prospérité au dedans, si nous ne nous en écartons point. Maintenant la tolérance religieuse, le procès par jury (cette plus sage des sauve-gardes qui aient jamais été imaginées pour la protection de l'innocence) la sureté contre l'emprisonnement arbitraire par les privilèges attachés à l'*Habeas-corpus*, une protection légale et egale accordée à tous, dans leur personne, leur honneur, et leurs biens; le droit de n'obéir à aucune autre loi qu'à celles que nous avons formées et adoptées nous-mêmes par nos représentans: tous ces avantages sont devenus notre droit de naissance, et seront, je l'espère, l'heritage durable de notre postérité. Pour les assurer, nous n'avons qu'à agir seulement comme il convient à des sujets Britanniques et à des hommes libres."

Le correspondant de l'*Avenir* dans son zèle à servir son maitre ne pouvait être plus maladroit. M. Papineau, dit-il, a été insulté à l'assemblée de l'Hôtel de Québec. C'est faux et une preuve c'est que ce monsieur a assisté à une ou deux assemblées subséquentes des membres libéraux de la chambre, qui l'ont toujours traité avec civilité. "M. Papineau, continue *Anti-muet*, voyait la honteuse conduite de ses compatriotes, il voyait leur abjecte soumission aux membres du Haut-Canada; il voyait sa race passer sous le joug de l'esclavage, il voyait l'insulte que lui prodiguait les libéraux du Haut-Canada, *il voyait la trahison où elle était*, qu'elles durent être les angoisses de son cœur! Il se révolta alors de toute la puissance de son être. *Il ne vit plus que des traitres qui montaient au pouvoir en faisant des bassesses et en trahissant la vérité, vérité malheureusement trop connue.*"

Ainsi, M. L. J. Papineau, lors de la première assemblée des membres à l'Hôtel de Quebec voyant tout cela, *la trahison où elle était, les traitres qui montaient au pouvoir en faisant des bassesses, en trahissant la vérité*, et en chambre il n'en dit pas un mot, mais au contraire fait l'éloge de ces *traitres*, qu'il dit vouloir soutenir, concourt au vote de non-confiance qui renversa l'ex-ministère et fait monter au pouvoir par ce même vote les *traitres* qu'il voyait *faire des bassesses!* Voila ce qui s'appelle agir en bon et sincere patriote!! en défenseur zélé, ardent des intérêts du Bas-Canada!!

Anti-muet ne se contente pas de nous dire ce que M. Papineau a fait de grand, de magnanime de patriotique à la dernière session; il nous dit encore ce qu'il fera à la prochaine. "Il poussera le peuple *contre* la chambre et la *forcera* à nous donner ou le rappel de l'Union ou une représentation équitable basée sur le nombre des électeurs du pays." Ce serait là encore un grand acte de patriotisme. Nous aurions nous aussi un 15 mai comme à Paris. Le peuple marcherait *contre* la chambre et la *forcerait* etc. Que vous êtes ridicules et absurdes MM. *Anti-muet et Cie!* Croyez-vous que le peuple qui a confiance dans les ministres actuels et dans la majorite parlementaire, va adopter vos sottes idées et doctrines politiques et qu'il ne laissera pas la chambre faire ce qu'elle croit le plus utile et avantageux au pays? Croyez-vous que dans la discussion des questions importantes qui seront l'objet de ses travaux, la législature prêtera moins d'attention aux faits et aux chiffres qu'aux déclamations d'un démagogue jaloux et mécontent!

Allons donc, M. *Anti-muet*, convenez-en. Vous eussiez mieux fait de calmer votre démangeaison d'écrire et d'être *muet* comme les *muets du grand seigneur*, dont vous parlez si mal.

Vendredi dernier, M. Arthur Dumas, se présentait devant son Honneur M. le Juge Smith, pour être admis au barreau.

Les examinateurs de M. Dumas, H. Driscoll, écr. Conseil de la Reine, et L. V. Sicotte, écr. se déclarèrent très satisfaits de ces réponses, ainsi que Son Honneur qui salua le nouvel avocat et lui souhaita le succès qu'il mérite.

C'est avec un véritable bonheur que nous avons toutes les semaines, à enrégistrer les admirables progrès de la société de tempérance.

Dans le mois de juin M. Chiniquy enrôlait sous les bannières de la société régénératrice les grandes paroisses de Chambly, Ste. Marie, St. Césaire.. Cet infatigable apôtre de la tempérance vient, à ce qu'on nous assure, de voir couronner ses travaux à Verchères, à St. Paul et au village d'Industrie, par des succès non moins grands que les premiers. Les habitants de Verchères ont voulu montrer à leurs frères de *Contre-cœur* ce qu'ils éprouvaient de joie à la suite du sacrifice des boissons fortes qu'ils avaient fait sur l'autel de la religion et de la Patrie; leur bannière de tempérance en tête, ils se sont rendus jusqu'à l'église de Contre-cœur, sans doute pour y demander à Dieu d'unir bientôt toute la famille canadienne sous les étendards de la tempérance.. nous ne pouvons qu'applaudir à ces visites d'une paroisse à une autre.. ces visites sont une prédication qui vaut mieux que tous les discours.

A St. Paul, on nous informe que le jour de St. Pierre et St. Paul, l'enthousiasme du peuple était à son comble. M. Chiniquy y avait prêché e matin sur la tempérance un sermon qui avait fait une telle sensation sur le peuple qu'il fut unanimement résolu de ne plus souffrir une seule goutte de boisson forte dans la parcisse; les jeunes gens se cotisent donc pour acheter ce qui reste de boisson dans les magasins; les marchands, de leur côté, font de généreux sacrifice, et bientôt toutes les boissons fortes sont reportées sur la place publique. Un immense bucher est dressé, et les barils de whisky lancés dans les flammes allimentent l'ardeur du feu et sont bientôt consumés au milieu des cris de joie de ce peuple heureux d'être pour toujours delivré du plus grand ennemi de son bonheur, sa prospérité et de sa religion. Au village d'Industrie, où M. Chiniquy vient aussi de donner une retraite de tempérance, toute la population a fait le sacrifice généreux de ses anciennes habitudes. L'hon. M. Joliette et le Dr. Léodel se sont doublement rendus bienfaiteurs et père du peuple de cette intéressante localité, en s'y mettant à la tête de la société de tempérance. Nous sommes pleins d'espérance que ces généreux exemples seront imités partout, et que bientôt a la ville, comme à la campagne, on cessera de donner notre argent pour acheter les vins frelatés et les misérables et dangéreuses compositions chimiques, qui sous le nom de whisky, de bière, etc., ne vaudront jamais pour notre santé et notre bonheur, les eaux si pures si fraiches et limpides que la Providence nous offre partout sans qu'il nous en coute un sol.

Les dernières nominations.—Les nominations de MM. De Salaberry et Coursol, ont été accueillis comme on devait s'y attendre par des paroles de blame et de censure de la part de l'*Avenir*. Cet ami sincere et ardent de notre nationalité et de nos intérêts n'a pas voulu voir dans la première de ces nominations un hommage et un acte de justice rendus à la plus glorieuse famille du pays, à une famille du pays, à une famille qui a illustré la patrie et a bien mérité d'elle, et dans la seconde la récompense du zèle, de l'activité et de l'intelligence deployés au service de la cause libérale. Deux correspondants de la *Minerve* se sont chargés de répondre à l'*Avenir* sur ce sujet et l'on fait victorieusement. Nous reproduisons une de ces lettre en entier et partie de l'autre. En les lisant on peut se convaincre de la mauvaise foi de l'*Avenir* et de la valeur des titres des deux messieurs dont il s'agit aux places qu'ils occuperont, nous en sommes certains, d'une manière honorable pour eux mêmes et utile au pays.

M. L'EDITEUR,—L'*Avenir* semble se pâmer de dépit à la nomination du lieutenant-colonel De Salaberry à la charge de député-adjudant-général de milice, et voudrait nous inculquer la doctrine schismatique de l'irrémissibilité des péchés. Si l'homme mûr est faillible, le jeune homme l'est encore d'avantage, et pourquoi donc s'acharner avec tant de virulence contre ce qui était toutefois erreur de la tête et des entoutrages sociaux plus que défaut du cœur.

D'ailleurs, Alphonse De Salaberry, "comme fils de son père," n'avait-il pas quelques droits à la considération et à l'estime du gouvernement et du pays. Amédé Papineau n'est, lui aussi, que le fils de son père, aurait-il par là acquis quelque droit supérieur à l'estime et à la considération de ses compatriotes!

Je vois entre les deux cette éclatante différence, c'est que le père de l'un a conduit ses compatriotes *à la victoire*, et le père de l'autre les a conduis *à l'echaffaud*.

Le col. De Salaberry fut absous par l'administration Viger-Papineau lorsqu'il fut nommé coronaire en avril 1845, et préférant l'oubli des fautes à la haine implacable, le ministère actuel a fait un choix qui ne peut être mal vu que par des esprits illibéraux et acariâtres.

Avant que de rappeler le souvenir de l'élection de Chambly, que l'on se souvienne de celle de Terrebonne et Vaudreuil. Le Dr. McCullock fut élu violemment à Terrebonne, sous lord Sydenham, ne devint-il pas l'ami sous l'égide duquel l'hon. D. B. Viger se présenta au comte de Montréal en 1845? Et M. Simpson ne fut-il pas élu à Vaudreuil, sous l'administration Viger-Papineau par la force et la violence, pour appuyer ces deux *beaux noms* Canadiens en chambre?

Bah! c'est méchant, c'est petit de faire de tels articles que ceux de l'*Avenir*, et je sais que l'article en question ne fera pas fortune auprès des ames justes ou genéreuses.

UN CANADIEN.

5 juillet 1848.

M. l'Editeur,—Il serait injuste de la part des amis de C. J. COURSOL, écuyer, de laisser passer sous silence les injures grossières et si peu méritées que le célèbre comité de collaboration du très célèbre journal l'*Avenir*, a bien voulu dire de ce monsieur, à propos de sa nomination comme coronaire pour le district de Montréal. Les vénérables collaborateurs prétendent que M. Coursol a *gagné* cette place à faire du *tapage* dans l'Institut Canadien contre eux, et à dégoiser contre M. Papineau et l'*Avenir*. Mais est-ce que ces messieurs n'ont pas fait attention que lorsque M. Coursol faisait du *tapage* dans l'Institut, (c'est-à-dire lorsqu'il voulait ainsi que grand nombre d'autres, bannir les discussions et les distinctions politiques dans cette institution,) il n'était plus question de la place de coronaire, puisque M. La Terrière avait été nommé député adjudant-général des milices, et qu'ainsi M. De Salaberry gardait sa place? Les collaborateurs diront-ils aussi que M. Coursol cherchait à gagner la place de coronaire, lorsque depuis les élections *à la Sydenham* jusqu'aux dernières élections générales, il prenait une part aussi active aux événements politiques que sa qualité de jeune homme et sa position sociale le lui permettaient; lorsqu'il déployait toute l'activité et l'intelligence dont il était capable pour la cause libérale? Est-ce que M. Coursol prévoyait alors que l'hon. M. Taché serait appelé à faire partie du ministère actuel, que M. La Terrière résignerait sa place de député adjudant aussitôt après l'avoir accepté, que M. De Salaberry le remplacerait et qu'ainsi, lui M. Coursol serait nommé coronaire? Ma foi, il eût fallu à ce monsieur toute la prévision dont tous et chacun des collaborateurs sont doués, pour voir aussi clair dans l'avenir!

Quant à ce que les collaborateurs disent que M. C.... a parlé dans les rues contre M. Papineau, il a discuté la conduite politique de M. P.... comme les respectables collaborateurs le font de celle des ministres, seulement il l'a fait avec plus de politesse et de modération n'attaquant jamais l'homme, mais ses manières de voir en politique. Vous êtes bien exigeants pour les autres, messieurs du comité. A.

Nous approuvons fort M. O'Reilly de sa détermination de ne pas continuer la *polémique* avec ses formidables adversaires de l'*Avenir*. C'est parfaitement inutile de discuter avec eux, puisqu'ils veulent toujours avoir raison *quand même*. D'ailleurs les attaques de l'*Avenir* contre le digne apôtre de la colonisation sont si malhonnêtes et déloyales qu'il vaut mieux y répondre par le mépris du silence. Voici la dernière lettre que M. O'Reilly adresse à la *Minerve* à ce sujet.

Montréal, 2 juillet.

M. le Rédacteur,—Je crois que les amis de la paix et de la raison ne sauront gré de ne point continuer avec l'*Avenir* une polémique, qui ne ferait qu'aigrir de part et d'autre, ceux qui devraient maintenant employer leur temps à avancer l'œuvre de la colonisation.

Les regles de l'association fixent l'époque des élections générales à la première quinzaine de juillet. Il n'y a pas par conséquent, de temps à perdre.

Je dois partir pour Sherbrooke demain; mais je conjure tous les citoyens influens de se mettre à l'ouvrage de suite, afin d'organiser les différentes sections de la ville. Que l'on sache bien que de l'élection qui doit se faire au plus tard le *quatorze* courant, depend l'avenir de l'association; j'espère que l'on se préparera bien, et qu'à dater du 14 juillet, l'œuvre si belle et si digne de nos sympathies, aura pris une vie nouvelle et durable.

S'il m'est possible je serai à Montréal pour les élections, sinon je me trouverai à Québec, à l'assemblée qui y doit avoir lieu.

Bien respectueusement, M. le Rédacteur,
Votre tout dévoué,
B. O'REILLY.

FAITS DIVERS.

The Montreal Directory.—Ce livre utile, indispensable aux gens d'affaires vient de paraitre. Nous remercions l'auteur de l'envoi d'un exemplaire. Cette édition est corrigée, augmentée et contient une carte nouvelle de la cite de Montréal. Elle est digne sous tous les rapports du patronage public et nous espérons que M. MacKay sera amplement récompensé de ses troubles et peines.

C'est demain, samedi, à deux heures P. M. que le conseil de ville présente une adresse aux officiers des steamers Américains qui sont dans le port. Mercredi les officiers de la garnison donnent un bal en leur honneur et jeudi quelques citoyens leur donnent un banquet chez Donnaga.

Eboulement à Québec.—On craint beaucoup un éboulement du Cap au Diament à Québec, en conséquence d'une large fissure qui parait dans le roc. La masse qui se détache est dit-on, de 300 pieds de longueur sur une hauteur de 150 pieds et une largeur moyenne de 40 ou 50 pieds. Une partie des habitants de la rue Champlain qui sont menacés, ont quitté leurs demeures, mais il en est encore qui persistent à y rester.—On assure, dit le *Canadien* d'hier, que les observations des officiers du génie constatent un elargissement de la crevasse de près de 4 pouces depuis hier matin jusqu'à midi, et que depuis ce temps l'ouverture est demeurée la même c'est-à-dire d'une largeur de 2 pieds. Des pluies nouvelles pourraient occasionner un nouveau mouvement.

Journal d'Agriculture.—La livraison de juillet de cette publication nous est parvenue. Nous remarquons avec plaisir qu'elle est comme ses devancières remplie de matières intéressantes et utiles aux cultivateurs.

Nous ne satisferons pas la curiosité de *Campagnard* en donnant le nom de notre correspondant, *Une victime de* 1837. Il nous suffit de dire que, nonobstant le démenti autorisé du neveu de M. Papineau, les faits contenus dans cette correspondance sont vrais. Nous ne doutons pas que notre correspondant en apportera bientôt des preuves irrécusables.

Nous apprenons avec plaisir l'arrivée à Montréal de l'Hon. Col. Bruce, Secrétaire Militaire et principal A. D. C. de Son Excellence le Gouverneur-Général.

Théâtre-Royal.—Hier soir le charmant opéra de Donizetti l'*Elixir d'Amour* a été représenté. Il y avait une assez bonne maison. M. et Mde SEGUIN ainsi que M. REEVES ont fait merveille. Ce soir on joue le magnifique opéra de la *Bohémienne*. Nous recommandons fort aux amateurs de bonne musique de ne pas manquer l'occasion.

Le typhus à Bytown.—On dit que des émigrés ont porté le typhus à Bytown et qu'il est question d'y organiser un bureau de santé.

ACCIDENT.—Nous sommes fâché d'apprendre qu'un des employés sur le rail-road de Montréal et *Lachine*, a été jeté hors des charriots hier, et est maintenant dans un état très-dangereux. Son crâne, nous informe-t-on, a été fracturé ; il y a peu d'espoir pour sa vie.—*Herald.*

Le *Courrier du Hâvre* publie la note suivante, dont on nous garantit la parfaite exactitude.

« Appelé à s'expliquer sur une des questions dont se préoccupent les pères de famille et les hommes de foi religieuse, M. Thiers a écrit et signé ceci :

« A l'égard du clergé, je crois la situation changée, et la conduite changeable nécessairement. Sous le régime déchu, je craignais certaines influences du clergé ; aujourd'hui, je regarde la religion et ses ministres comme les auxiliaires, les sauveurs peut-être, de l'ordre social *menacé. Je suis résolu à défendre les* institutions catholiques avec la plus grande énergie, notamment le budget du clergé ; de plus, je regarde la liberté d'enseignement comme utile, nécessaire même, en présence d'un système d'enseignement démagogique obligataire.

« Ce serait donc folie à tous les défenseurs de l'ordre social, à quelque titre que ce fût, de se diviser en présence de l'anarchie. Le curé de campagne sera notre seul appui contre le maître d'école communiste et démagogue, qu'on se propose de nous envoyer dans tous les villages. Je ne dis pas cela par complaisance, mais par conviction.

—MM. Thiers, Ollon Barrot, Duvergier de Hauranne, Berryer, et presque tous les anciens députés et les membres de la *Montagne* ont voté pour l'admission de Louis Napoléon.

—La *Gazette Officielle* de Rome dément un écrit intitulé : *Lettre du Pape à un représentant du peuple* publié par un journal de Paris, la *Presse.*

—On écrit de Boulogne. 14 juin : Louis Napoleon Bonaparte est arrivée d'Angleterre. Il est parti immédiatement pour Paris.

—On lit dans le *Morning Poste*, du 9 : « S. A. R le duc de Bordeaux, accompagné de son auguste épouse, à quitté sa résidence de Froshdorff (Autriche.) Nous croyons avoir de bonnes raisons de croire que Londres est la destination qu'il se propose d'habiter."

IRLANDE.—Le clergé catholique romain désapprouve la fusion qui s'est opérée entre la vieille et la jeune Irlande.

ESPAGNE.—Les journaux de ce pays annoncent comme un fait accompli, la coalition entres les Carlistes et le parti Centraliste. On a découvert à Madrid *une conspiration carliste. La* reine est sur le point de donner un héritier au trône d'Espagne.

BELGIQUE.—Les élections se sont terminées en faveur de la monarchie constitutionnelle, nonobstant les intrigues des républicains qui n'ont pu faire élire que quelques-uns de leur parti. Les chambres Hollandaises étaient convoquées pour le 20 de juin.

DANEMARCK.—Les hostilités continuent dans le Schleswig-Holstein. La Suède aide le Danemarck.

—L'Angleterre doit 20,450,000,000 fr. avec un revenu de 1,585,000,000 fr.

La France doit 5,000,000 fr. avec un revenu de près de 2 millard, y compris les budjet communaux et départementaux.

La Russie doit 2 millards avec un revenu de 400,000,000 fr.

L'Espagne doit 5 milliards avec un revenu de 178,600,000 fr.

La Hollande doit 3 millards avec un revenu de 100 millions.

L'Autriche doit 3 milliards avec un revenu de 400 millions.

Comme on peut voir, l'état financier, de la France n'aurait rien qui dût alarmer, si le gouvernement se trouvait en mains des capables.

—Les journaux de Constantinople, que nous recevons aujourd'hui annoncent que le choléra est en décroissance dans cette ville, ainsi que dans les villages voisins.

—On écrit de Lahore que les Schicks se sont *révoltés ; ils ont tué les deux commissaires* anglais, et ils ont massacré toutes les troupes anglaises en station dans les environs. On dit que la révolte est tellement sérieuse que lord Dalhousie aura beaucoup de peine à s'en rendre maitre.

Les Jésuites chassées de l'Europe se réfugient aux Etats-Unis. Beaucoup d'entre eux sont arrivés dernièrement dans les navires venus du Hâvre et de Brême. On dit que 500 Jésuites sont maintenant en route vers l'ouest où ils vont fonder une communauté au delà des Montagnes rocheuses.

On dit que le pape a manifesté un vif désir de visiter l'Irlande.

ETATS-UNIS.—On dit qu'on a découvert à Washington une défalcation au montant de $500,000 commise par un fonctionnaire public.

—Un bill pour l'abolition de l'esclavage dans le district de Colombia a été perdu dans le sénat par 36 contre 7.

—Un rapport a été fait en faveur du projet de Railroad de M. Whitney à l'Océan Pacifique.

MEXIQUE.—Une conspiration ayant pour objet l'extermination du parti de la paix avec les Etats-Unis vient d'éclater à Mexico. Elle a pour chef le général Paradès, ex-président du Mexique et le père Sarauta, chef des Guerillas.

—Une femme jeune, belle et enceinte de huit mois, ayant eu l'imprudence de s'aventurer dans l'océan humain flottant entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin, a été prise des douleurs de l'enfantement. Elle a mis au monde, sans accident, une fort jolie petite fille, qu'un sapeur d'un régiment de ligne a reçue dans son tablier. On a eu mille peines à percer la foule pour se procurer une voiture et transporter *la mère et l'enfant, se portant bien,* à leur domicile.

BÉRANGER MARIÉ. — L'illustre poëte n'est pas marié avec sa servante comme le disait un journal de Paris. Béranger contredit lui-même cette nouvelle dans une lettre adressée au journal l'*Assemblée Nationale* : « La personne, dit le poëte, désignée comme ma servante, est une amie de ma première jeunesse à qui je dois de la reconnaissance. Plus favorisée que moi par sa position de fortune, il y a 50 ans qu'elle rendait à ma pauvreté bien des petits services d'argent. Pour me rendre service encore, lorsque tous deux nous touchions à la soixantaine, elle voulut bien se charger du petit ménage que me forçait de prendre une tante infirme dont je voulais soigner la vieillesse.

« Vieux amis qui ne nous étions jamais perdus de vue, nous ne nous doutions guère alors que nos 116 ans réunies sous le même toit fourniraient matière aux médisances des feuilletons et la vieille demoiselle était loin de penser, toute modeste qu'elle soit qu'en la voyant établir autour de moi une économie indispensable à tous deux, on la prendrait pour la servante du logis, ce qui après tout n'eut blessé ni ses sentiments *démocratiques ni les miens. D'ailleurs* ma vieille amie a toujours eu trop de bon sens pour avoir désiré jamais d'être la femme d'une pauvre fou qui a mis son bonheur en chansons et sa vie à la discrétion des journalistes."

Le nombre des maisons de commerce de Paris qui ont arrêté paiement depuis le 24 février, se monte à 6000.

Les membres de la famille Bonaparte ont nié la présence à Paris de Louis Napoléon qui était à Londres le 11 d'où il a adressé une lettre de remerciment à ses électeurs. Le 15, Paris était tranquille. Les murs étaient couverts de placards *recommandant* à l'Assemblée nationale de renvoyer les ministres et de nommer M. Caussidière, dictateur. Néanmoins le parti Bonapartiste continue à créer de l'excitation, et des mesures ont été prises pour donner de la force à ce parti.

Un journal de Paris du 14 juin assure que le 13 il a été tenu une espèce de conseil des amis sages de Napoléon Louis Bonaparte, dans lequel on aurait résolu d'exhorter ce personnage à ne rentrer en France qu'après le vote de la Constitution.

—L'ambassadeur espagnol à Londres a reçu ses passeports et est parti pour l'Espagne.

Louis-Napoléon et M. F. Gaillardet. — L'ancien propriétaire du *Courrier des Etats-Unis*, écrit à ce journal en date du 15 juin :

« Nous venons encore de sortir d'une crise, la crise napoléonnienne ; mais elle est heureusement passée, grâce à l'Assemblée Nationale, qui a sagement *réparé l'une des plus grosses* bévues de la Commission Exécutive. J'ai failli gagner à cet imbroglio des honneurs et des indignités que je n'avais guère mérités. Voici l'histoire.

« Vous savez que j'occupe l'ancienne maison de Boileau, à Auteuil. Des journaux de Paris *ayant répandu le bruit que le prince Louis Bo*naparte était descendu à Auteuil, dans cette même maison, on m'a pris pour le dit prince. Un journal a dit : « Nous l'avons vu ; il est pâle, porte la décoration de simple chevalier, etc...." Enfin, c'était mon portrait des pieds à la tête. Pendant trois jours, j'ai été assailli de visites d'ouvriers, de vieux soldats, de Polonais m'apportant des pétitions, et de mouchards me suivant à la piste. Les uns voulaient me porter en triomphe dans Paris, les autres *m'em*poigner, et me faire passer du Capitole à la Roche Tarpéienne, c'est-à-dire à la prison de Vincennes. Heureusement, j'ai pu mettre mon humble personnalité hors de tout doute et de toute confusion. *Suum cuique.*"

—Le prince Louis Napoléon a, dit-on, annoncé à tous ses amis qu'il avait l'intention de se porter candidat à la présidence de la République. Déjà des émissaires, envoyés par ses partisans, sont partis pour parcourir les campagnes et préparer dans ce but l'esprit public.

—On dit que, malgré l'engagement formel pris par M. Thiers d'opter pour la Seine-Inférieure, il opterait, cependant, pour Paris, afin, aurait-il dit, d'éviter par une réélection des occasions de désordre, mais, en réalité, pour présenter M. E. de Girardin aux électeurs du département de la Seine-Inférieure en raison de l'inutilité de ses tentatives à Paris.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE.

Le calme sensible qui s'est fait à l'intérieur contraste singulièrement avec l'agitation qui règne au Mexique. Là bas, tout est mouvement, bruits, menaces sourdes ou insurrections ouvertes, et les journaux du Sud nous apportent chaque jour les échos du double tumulte que produisent l'évacuation d'une part, le mécontentement de l'autre. La retraite des troupes américaines s'opère avec une rapidité égale à celle de la conquête : *tous les corps sont en marche* pour venir s'embarquer à Vera-Cruz, et la ville de Mexico a été abandonnée, le 12 juin, par la dernière division de l'armée que commande le général Worth. Au moment où cette division s'est mise en marche, le drapeau *américain* a été solennellement enlevé des murs où il flottait et remplacé par le drapeau mexicain ; le départ de l'un et l'inauguration de l'autre ont été salués par l'artillerie de la ville et par celle de l'armée.

Le gouvernement mexicain est venu siéger immédiatement à Mexico. Il paraissait s'installer dans la capitale. Il suivait de fort près les troupes *américaines* qui se retiraient et quelquefois même il allait plus vite qu'elles. Ainsi, le 8 juin, il frappait aux portes de Tacubaya, avant même que la division du général Worth en fût partie. Il lui fallut alors s'en aller faire une petite station à Mexicoac ; mais, aussitôt que la division Worth se fût mise en route, le gouvernement mexicain marcha sur ses pas, et, pendant qu'elle sortait par une des portes de la capitale, une partie des membres de l'administration d'Herrera entrait par l'autre, sous la protection d'une escorte de la garde nationale. Mais l'entrée solennelle du président lui-même avait été remise au lendemain, 13 juin, et celle du congrès devait se faire deux jours plus tard.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

Naissance.

A l'Acadie, le 1er. du courant la Dame de F. A. Delisle, Ecr., a mis au monde une fille.

MARIAGE.

A Lotbinière par le Révd. Messire Paul de Villers, François Soulard, marchand de Québec, à Dlle. Anastasie de Villers, fille de Jean de Villers, Ecr.

A Varennes, le 4 du courant, par le Révd. Messire Primeau, Mr. Charles Roy, de Boucherville, à Dlle. Marie-Anastasie Pilette.

Deces.

A Verchères, le 1er. du courant, Pierre-William, enfant de M. Augustin Lavallée, âgé de 6 mois et 15 jours.

A la Côte St. Paul, près de cette ville, le 29 juin, le Dr. W. Dundlop, ci-devant M. P. P., à l'âge de 57 ans.

Noyés, dans la tempête du 21 juin, au Port aux Saumon, en descendant à Tadoussac. Magloire Lacroix époux d'Adélaïde Fortin, âgé de 37 ans. et Théophile Blanchet, de 18 ans.

THEATRE ROYAL.

DERNIERE SOIREE DE

La Bohemienne,

Produite avec une magnificence extraordinaire, de nouvelles décorations, et les plus riches costumes.

DEUXIEME SEMAINE

DU

GRAND OPERA.

L'orcheste se compose de trente instrumens assisté de l'excellente Bande du 19e Régiment.

Chef d'orchestre, M. O'FLAHERTY.

Ce soir, vendredi 7 Juillet.

Sera représenté l'Opéra, en 3 actes, intitulé,

LA BOHEMIENNE,

Dans lequel paraîtront

MME. SEGUIN, M. SEGUIN ET

M. REEVES.

Le spectacle se terminera par

THE WEATHERCOCK.

Première loges 5s. Parterre 3s. 9d. Galerie 1s. 3d. On peut se procurer des billets de saison, en s'adressant à M. Frary trésorier au bureau de location qui est ouvert de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

(Toutes admissions de compliments suspendus la presse exceptée.)

Les portes s'ouvrent à 7 heures et demi et la représentation commence à 8 heures précises.

Directeur..... M. SKERRETT.
Directeur de la Scène.. M. A. ANDREWS.
Agissant Directeur..... M. DEWALDEN.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU *ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE*,

MONTREAL, 3 Juillet 1848.

LES PROPRIETAIRES de PARTS dans le Capital de la COMPAGNIE du CHEMIN de FER du ST. LAURENT et de l'ATLANTIQUE sont par ces présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18 Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 7me, 8me, 9me, 10me, et 11me, VERSEMENTS de CINQ LIVRES courant par chaque part.

Le 7me Versement le ou avant le 1er d'Aout, le 8me versement le ou avant le 1er Octobre, le 9me Versement le ou avant 1er Décembre, le 10me Versement le ou avant le 1er Fevrier et le 11me Versement le ou avant le 1er Avril *maintenant prochain.*

Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiemens aux Agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leurs conviendra le mieux pour la localité ou elles résident.

Par ordre,
THOMAS STEERS,
6 juillet Secrt et Trésorier.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DU COMTE DE MONTREAL

LES *membres* de la Société *qui désirent* concourir pour les récoltes sur pieds, végétaux, &c., sont invités de donner avis de leur intention le, ou avant, le 19 du courant, au Soussigné. Les Juges commenceront leurs opérations le 20 du courant.

Pour les détails voir les grandes affiches.

Par ordre,
A MONTREUIL,
Sect. S. A. C. M.
6 juillet 1848.

Moulanges Francaises

DE la meilleure qualité.
A vendre par
E. & V. HUDON.
6 juillet.

Toiles de Bluteaux

DE la meilleure qualité.
A vendre par
E. & V. HUDON.
6 juillet.

Harengs Frais.

100 Quarts de HARENGS.
A vendre par
E. & V. HUDON.
6 juillet.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LES examens publics du Collége de l'Assomption auront lieu le 25 et le 26 du courant, en quatre sean ces., deux chaque jours, une le matin, l'autre l'après diner : et l'ouverture des classes se fera le seize de septembre au matin.

Montréal, le 7 juillet 1848.
J. B. DUTUY, Prêtre.

GRAND CIRQUE
des Etats Unis de
HOWES & CO.

FORMANT, de beaucoup, le plus grand établissement des Etats-Unis, et se composant des principaux personnages équestres, voltiges, acrobates, pantomimes, gymnastiques et comiques qui soit sur le continent.

Ce Cirque est facile à reconnaitre à son approche par la magnificence du PARAPHERNALIA de voyage et par la beauté des chevaux ; la procession sera précédée par

LE GRAND ET MAGNIFIQUE

CHARIOT D'OR,

Tiré par vingt chevaux couleur de crême. La splendeur et la grandeur de ce Char colossal sont au delà de toute description. Ceux qui ont lu la discription du chariot des funérailles d'Alexandre le Grand ou du char triomphal de Néron, peuvent se former une idée de la splendeur de cette voiture. La première impression, en voyant entrer en ville ce char d'une splendeur orientale, est la surprise que des individus aient pu atteindre à une aussi grande perfection, d'aussi belles proportions, à un dessin aussi glassique, à d'aussi belles sculptures et d'orures. La longueur de ce chariot est de vingt-deux pieds, 6 pouces, et sa hauteur jusqu'au sommet de la couverture qui peut être baissée pour passer les ponts couverts est de dix-huit pieds. Il a été approprié à la célèbre *Brass Band* de New-York.

Le dessin de cette magnifique voiture a excité autant d'admiration que l'exhibition qu'elle précède. Le corps du chariot repose sur deux axes en fer insérés dans quatre roues faites sur le modèle des roues des chars grecs sous Alexandre le Grand, les moyeux et les raies étant artistement travaillés, sculptés et dorés. La chaise est toute sculptée en bois massif et couverte d'or bruni, et le bas en bronze. A l'extérieur se trouvent divers sujets de la mytologie : en avant se trouvent deux Pégases deployant leurs ailes en avant du siége du conducteur, de chaque côté à l'arrière se trouvent la figure en pied d'Apollon tenant sa lyre, et celle de Venus recevant la pomme d'or dans le jardin des Hespérides. au centre de chaque côté celles de Thalie et de Melpomène. Un magnifique dais s'élève en arriere, avec rideaux et franges en velours et en or, le derriere du dais est supporté par Atlas surmonté de la figure de Pégase.—L'intérieur qui peut contenir trente personnes, est doublé en velour cramoisi. Ce chariot est supérieur à celui de Van Amburgh et à tout autre qui a été vu aux Etats-Unis, il a coûté *plus de six milles piastres au propriétaire* ; il es conduit par M. Mark Johnson.

Les propriétaires annoncent avec plaisir qu'en addition aux grands talents qui se trouvent dans chaque département, ils ont engagé à grand prix un des plus beaux talents équestre des deux mondes.

MADAME CAMILLE GARDNER,

Qui paraitra dans la grande cavalcade exécutant les tours et les dances les plus difficiles et déployant le courage, la beauté, le talent, la modestie qui lui sont particuliers.

Le Bouffon le plus comique qui ait existé. Remplira son rôle en provoquant une batterie galvanique d'hilarité par ses tours d'esprit originales et ses traits piquants.

M. THOMAS McFARLAND,

Le prince des écuyers et des soubresaults ; il en exécutera 87 de suite et il éclipsera tout ce qui a été fait précédement en ce genre.

En addition à ces personnages les talents suivants se distingueront sur la scene :—

M. Wm. SMITH, sans rival, sur 1, 2, 3, et 4 chevaux.
Dan GARDNER, le bouffon populaire chanteur comique et conducteur du rond.
Les Delles. JOHNSON les gracieuses danseuses. HERR MINRICH, le voltigeur aérien.
M. et Mme. COLE, le premier contortioniste et la premiere écuyer.
Maitre *BULOID* le jeune écuyer.
Jos MILLS de la bande célèbre d'Ethiopiens.
Maitre du Cirque, M. HEDDHAM.

Les exhibition de ce Cirque Monstre, commenceront à Montréal, LUNDI le 10 Juillet et continueront les 11 12 et 13, quatre jours seulement, rue Craig, en arriere de la Banque de Montréal, les portes seront ouvertes à DEUX heures et SEPT heures, et le spectacle commencera à 2 heures et demie et à 7½ heures chaque apres-midi et chaque soir.—Entrée.—1er places, 2s. 6d. ; 2de do. 1s. 3d—enfants au-dessous de 10 ans moitié prix.

VOYAGE DE PLAISIR.

LE BATEAU A VAPEUR

STE. HELENE,

CAPT. LESPERANCE,

LAISSERA le Port, DIMANCHE, le 9 du courant, à UNE heure précise de l'apres-midi, (si le temps le permet) pour VERCHERES, et arrêtera à VARENNES en allant et revenant, et sera de retour de bonne heure.

PRIX DU PASSAGE :

Varennes.....30 sous
Verchères.....45 do
pour aller et revenir.

La Bande Canadienne sera à bord.

☞On voudra bien faire attention à l'heure du départ qui sera, vu la distance, à UNE heure précise.

COURSOL & AUDY,
AVOCATS,
Rue Saint Vincent, No. 18.

VOYAGE A LA RIVIERE DU LOUP.

LE Steamer NEPTUNE partira du Quai des Indes, à Québec, pour un voyage à la Riviere du Loup (d'en bas) SAMEDI prochain, au matin, le 8 juillet courant, à 8 heures *précises*, et *demeurera à la Riviere du* Loup dimanche toute la journée, et reviendra à Québec lundi à temps pour le Steamer de Montréal.

S'adresser à
GEORGE DEMPSTER.
Montréal, 3 juillet—d

AVIS.

LES élections des Officiers du Comité Central de l'Association des Etablissemens Canadiens des Townships auront lieu, au Marché Bonsecours, VENDREDI, le QUATORZE JUILLET courant. Tous *les membres* de l'Association sont invités à s'y trouver, pour y élire des personnes de leur choix.

Par ordre,
J. PAPIN,
Secrétaire Correspondant,
A. E. C. T.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

LES Exercices littéraires du Collége de St-Hyacinthe auront lieu en Quatre Séances, le 18 et 19 Juillet. Les séances du matin commenceront à huit heures et celles de l'après-midi à une heure et demie. L'exiguité du local ne permettant pas d'admettre le public indistinctement on ne recevra de jeunes personnes que les sœurs des élèves.

Les parens et les *amis de l'éducation sont spécialement* invités à assister à ces exercices. Pour entrer il faut avoir une carte d'admission qu'on se procurera au Collége. Les vacances ne seront données que le 20 au matin.

3 juillet.

Vaisseau à louer demandé.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI le DIX de JUILLET prochain, endossées : "Soumission pour la livraison d'approvisionnements des Phares" pour le louage d'une goëlette, *Schooner* ou d'un steamer, pour livrer aux phares respectifs ci-dessous mentionnés, les articles requis pour leur entretien et réparations durant un an.

LAC ONTARIO—Nine mile Point, False Ducks, Point Peter, Presqu'ile, Gull Island, Whitly Harbour, Gibraltar Point, Queen's Wharf, Toronto, Oakville, Burlington Bay Canal and Port Dalhousie.

LAC ERIE—Port Maitland, Mohawk Island, Port Dover, Long Point, Long Point Light Ship, Port Burwell, Port Stanley, Roudeau and Pelé Island.

RIVIÈRE DU DÉTROIT—Bois blanc.
LAC ST. CLAIR—Rivière Tamise.

Les articles à être livrés consistent principalement en 5450 gallons d'huile, 116 barils de coke, 14 barriques de 50 gallons en fer blanc, 20 broes de 2 gallons en fer blanc, 20 barils de ciment, 4 barils de lampes etc. 10 couverts de lampes, une forge portative, 70 petites boëtes et 1000 pieds de bois.

Des *lots* et la *pension seront requis* pour trois hommes, et l'assistance du capitaine et de l'équipage seront requis autant pour faire les réparations que pour la livraison des articles. Le vaisseau doit être solide, fort, et en bon ordre ; jaugeant pas moins de soixante et dix tonneaux, et doit être prêt à prendre les articles en question à son bord à Kingston vers le 20 juillet prochain.

Les soumissions doivent mentionner une somme ronde pour la livraison des articles aux différents phares, un taux par jour pour starie tandis que les réparations seront faites et le taux en bloc par baril pour les articles à rapporter à Kingston.

On ne fera aucune objection à ce que le vaisseau prenne du fret pour des ports qui seront dans les six lieues des phares.

Deux suretés ou cautions seront requises pour l'entier accomplissement du contrat.

Aucune autre information requise peut être obtenue en s'adressant au capitaine Mc INTYRE à Kingston du premier au dix de Juillet ou à ce bureau.

Par ordre,
THOMAS A. BEGLY,
Sec. Trav. Pub.

Département des Travaux Publics, Montréal 24 juin 1848.

CANAL DE CHAMBLY.

AVIS est par le présent donné que, dans l'intention de rencontrer les intérêts du commerce, les Commissaires des TRAVAUX PUBLICS ont consenti de reculer l'époque de la cloture du CANAL de CHAMBLY jusqu'à SAMEDI, le 24 jour de SEPTEMBRE prochain auquel jour l'eau sera retirée du dit Canal qui restera fermé jusqu'au 20e jour du dit mois.

Par Ordre,
THOMAS A. BEGLY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics 8 juin 1848 } ujl sept

MARCHANDISES NOUVELLES.

LES Soussignés annoncent à leurs nombreuses pratiques et au public, qu'ils recoivent maintenant par le Caledonia, le Montréal, l'Albion et le Britannia," qui sont dans le port, leur assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, tels, que Drap, Casimire, Cotonnages, Indiennes, Regattas, Chapeaux de paille, et Tapisserie pour chambre, etc. etc, qu'ils vendront à bon marché.

J. L. BEAUDRY, & CIE.
Vis-à-vis le Palais de Justice.
5 mai.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE

JEAN-BTE. ROLLAND.

No. 24 Rue St. Vincent Montréal.

ON trouvera constamment à cette adresse un assortiment de livres et de fournitures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoires et de piété propre à être données en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits.

Montréal, 21 mai, 1848.

SOURCES

DE VARENNES.

LE propriétaire des Sources de Varennes a le plaisir d'annoncer a ses amis et au public qu'il vient de conclure des arrangements avec M. J. D. BERNARD de cette Cité pour y faire un Dépôt des Eaux des Sources de Varennes si bien connues pour leur propriété médical.

M. BERNARD recevra de l'eau fraiche régulièrement deux fois par semaine; les précautions requises seront prises à ce que l'eau mise en bouteilles soit fraiche, les bouteilles bien lavées et bien bouchées ; tout ordre pour laissé entre les mains de M. B. sera exécuté ponctuellement.

Montréal, 23 Juin, 1848.

GRANDES NOUVEAUTE'S.

LEs Soussignés viennent de recevoir par le *Douglas* de Londres un assortiment considérable et des mieux choisi de Pipes de Meers-Chaum (*Ecume de Mer*) PIPES de GOUT D'ARGYLE, PORTES-CIGARE, BOETES à TABAC pour PRISER et FUMER avec une splendide variété de GRAVURES PARISIENNES, de beaux becs ormolu pour Cigares, des Trains de chemins de fer, un nouveau mode amélioré d'avoir toujours une lumière claire et belle à bon marché. Aussi la nouvelle lumière pyramidale pour cigare beaucoup améliore, bien supérieure à la fusée commune et bien plus agréable à l'odeur et au gout du cigare.

Les articles ci-dessus ont tous été achetés récemment Paris et à Londres pour *Argent Comptant* et les soussignés peuvent offrir le tout en vente à des prix extraordinairement bas, soit en gros ou en détail.

AUSSI TOUT FRAIS ARRIVES

100 M Cigarres Tristo Sanz Principe et 40 M des meilleur Havanes, des qualités favorites.

Les soussignés sont les seuls agents à Montréal pour les célèbres *tabacs à chiquer* de *John Anderson et cie.*

L. LYONS & CIE.

13 juin 1848. Batisses de Stuart, rue NotreDame.

ECOLE DE JOUR ET DE PENSION.
RUE CRAIG.

MR. DUTTON informe respectueusement ses amis et les citoyens de Montréal qu'il a OUVERT son ETABLISSEMENT pour l'INSTRUCTION des JEUNES MESSIEURS dans toutes les branches de l'éducation nécessaire pour les qualifier pour la carrière Commerciale et Professionnelle aux termes suivants :

Payables par Quartier d'avance.

Education Anglaise préparatoire avec l'Arithmétique Mentale	£2 10s	par An.
L'Ecriture et l'Arithmétique par Induction et la routine ordinaire.....	4 0	"
Education Anglaise complète avec la composition et l'usage du Globe...	5 0	"
Français et Italien en addition.....	6 0	"
Les langues Grecques et Latines avec le Dessin, la Sténographie et les Mathématique en addition	7 10	"

Un petit nombre de Pupilles peuvent être pensionnés.

Charges, comprenant l'Education complète.

Au-dessous de 10 ans—£30 par année.
Au-dessous de 15 ans—£35 par année.

Des références respectables peuvent être données, si requises.

L'Education Collégiale de M. DUTTON, sa longue connaissance pratique des carrières commercial et professionnelle, son expérience lui donne la faculté de diriger ses élèves par le chemin le plus court, vers l'acquisition de ces connaissances qu'ils veulent acquérir et d'une éducation égale à aucun autre en cette Province.

Une Série de Lectures Philosophiques sera commencée le plutôt possible.

Bâtisse d'Ostell, partie Ouest de la rue Craig.
20 mai, 1848.

ECOLE DU JOUR
AVEC PENSION
DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Principal.—M. S. Philips, *ci-devant du High Sc*
Professeurs-Assistants.—MM. Robertson & Harris.
Français et Italiens.—M. Escalonne.
Dessin.—M. Morris de l'Académie Royale d'Edimbourg.
Ecole de Génie et de Mathématique. } M. G. Patterson, ci-devant du Bureau des Travaux Publics en Irlande.

TERMES :

Payable d'avance par Quartiers.

	Par année.
Département Préparatoire.....	£6 0 0
Anglais et Mercantile.....	8 0 0
Classiques, Mathématiques et Français.	10 10 0
Département plus avancé pour les jeunes gens qui se préparent à embrasser quelque profession	12 10 0

PENSIONNAIRES, £40 à £50 par année.
☞ Une charge Extra pour la Classe de Dessin.

MR. PHILIPPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal a l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada.

Ayant pu se procurer les services de M. Patterson, on instruira les enfants dans toutes les branches des sciences pratiques et du Génie-Civil, comprenant le Dessin Isométrique, la construction des chemins de fer, des chemins ordinaires, des canaux, hâvres, ponts et chaussées, aqueducs, viaducs et l'amélioration des rivières, baies, etc., etc.

Le Département de l'Arpentage et de l'Inspection ne sera pas négligé et comprendra l'Arpentage, Trigonométrie, l'Inspection marine des Rivières et aussi l'art de tirer les niveaux.

Les lectures sur la Chimie, la Philosophie et l'Histoire Naturelle seront continuées.

S. PHILIPPS,
PRINCIPAL.

Rue St. Urbain }
15 mai 1848. }

STEAMER EN LIGNE DIRECTE
A CHICAGO ET AU DETROIT.

LE Steamer OTTAWA partira du Bassin du Canal de Lachine, VENDREDI, le 23 du courant, à 6 heures du soir, pour se rendre en droite ligne à CHICAGO et au DETROIT, s'arrêtant aux ports intermédiaires, offrant une excellente occasion à ceux qui désirent se rendre dans l'ouest.

Pour le fret et le passage, s'adresser au Bureau, au Bassin du Canal, ou à John Torrance & Cie.—16 juin.

Boutique de Laines de Berlin.

MADAME WALTON a l'honneur d'informer les habitans de Montréal et des environs qu'elle a reçu par le PEARL et le JOHN BULL le plus splendide assortiment de LAINES de BERLIN qui ait jamais été importé en Canada.

L'éclat des nuances est supérieur, et peut satisfaire tous les goûts par sa grande variété.

Made. W. prend aussi la liberté de rappeler aux dames qu'elle a constamment en main tous les articles requis dans toutes espèces d'ouvrages de goût.

Bâtisse des Odd Fellows }
2 juin, 1848. }

SITUATION DEMANDEE.

UN Français, arrivant de France, désirerait se placer dans une famille Canadienne comme domestique. Il a servi dans les premières maisons de Paris et est porteur d'excellentes recommandations. Il pourrait prendre soin des chevaux. S'adresser à ce bureau.
20 juin 1848,

WM. MUIR,
MARCHAND-TAILLEUR,
18, *Rue St. Francois-Xavier,*

VIENT DE RECEVOIR un assortiment riche et varié d'effets convenables à son commerce. Il invite ses amis et le public à lui faire une visite.
Québec, 19 mai, 1848.

CINQ OU SIX
COMPAGNONS-TAILLEURS

Trouveront de l'emploie en s'adressant à
C. GAREAU,.
21 avril. Rue Notre-Dame.

ENCORE DES NOUVELLES,
UNE AUTRE REVOLUTION

Non parmi les Hommes, mais parmi les BOTTES et SOULIERS

10,000 *Paires sont maintenant prêts à protéger les pieds du public de Montréal, contre les attaques des pluies du printemps, des vents d'Automne des chaleurs de l'été et contre le vieil hyver.*

A LA MANUFATURE DE BOTTES ET SOULIERS DE MONTREAL
101, rue Notre Dame, (Coin de la rue St. Gabriel.)

Allez-y avec votre argent et vous aurez plus que la valeur en cuir de première qualité et bien confectionné.
Allez y et achetez une fois. Vous êtes sûr d'y retourner encore, car là vous pouvez avoir :

Bottines de prenelle pour dames pour	6s 3d	Bottes fortes	10s
Souliers pour marcher, double semelle	4s à 5s	Bottes courtes	9s à 11s 3d
Bottines de veau pour	5s à 6s	Bottines lacées	6s 3d à 10s
Demi-Gatres	5s	Cobourgs	6s 3d
Souliers de Kid pour marcher	5s à 6s	Brogans	5s 6d
Pantoufles	2s 6d à 6s 3d	Pumps	5s
Bottes de Veaux pour hommes	15s à 17s 6d	Chaussures de toutes sortes et de toutes grandeurs pour Dames et Enfants.	
Demi-bottes	12s 6d		

W. DEERING & CIE. appellent l'attention des marchands de la Campagne sur leur assortiment de BOTTES ET SOULIERS, que vu leur confection sous leur direction, ils peuvent recommander à leur pratique comme faits de matériaux de la première qualité, et qu'ils vendront à meilleur marché que dans aucune autre Maison de cette ville

Rappelez-vous le No. 101, *Rue Notre-Dame, vis-à-vis chez G. Savage, & Fils*

REVOLUTION "A L'ENSEIGNE DU CASTOR."
N° 122, RUE ST. PAUL,

HABITANS DU CANADA, ATTENTION.

Voulez-vous être libres et indépendants, faites de l'Economie, achetez à bon marché. En ménageant vous devenez riches, libres et indépendants.

LE Soussigné en offrant ses remerciement sincères aux habitans du Canada, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé à l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement. Son magasin considérablement agrandi contient 100 pieds de profondeur. Son assortiment continuera d'être complet Par les premiers arrivages il recevra des effets et HARDES FAITES, enfin tout ce dont les FAMILLES peuvent avoir besoin qu'il vendra atoujours à 15 POUR CENT MEILLEUR MARCHE QU'AILLEURS.

HARDES FAITES A VENDRE.

	s.	d.		s.	d.
750 Surtouts Tweed Gris de	9	0	à	16	3
325 do do Drab	11	3	à	15	0
800 do d'Alpaca noir	10	0	à	15	0
450 do Paramata do	11	3	à	17	6
260 Chesterfield Cachmerette Crisé	22	6	à	27	6
350 do Tweed double foulé	18	9	à	22	6
250 do Waterproof gris	17	6	à	25	0
225 Habits Chasses Casemire, Doeskins carotté et gris	20	0	à	32	6
150 Chesterfield en Drap français	35	0	à	47	6
220 Surtouts, Frocks, drap noir et bleu	25	0	à	35	0
150 Gilet Drap bleu	12	6	à	18	6
350 do Toil et Drill	3	9	à	5	0
200 Blouse Toile	4	0	à	5	0
1200 prs. Culotte Drill et Gambroon	4	0	à	5	0
675 do Bouragan	5	6	à	7	6
150 do Drap bleu et noir	12	6	à	17	6
350 do Tweed barré et uni	5	6	à	8	6
1500 Vestes différente qualité	3	0	à	7	
250 do Satin carotté et uni	7	6	à	12	0 6

HARDES FAITES A ORDRE.

Surtout Drap superfin noir	50	0	à	90	0	Pantalon Casimere noir	22 6 à 30 0
Chesterfield Drap français	45	0	à	60	0	Do do carotté	20 0 à 27 6
Habit Chasse Casimere	35	0	à	50	0	Do do Boeskin gris	21 3 à 30 0
Vestes Satin noir	15	0	à	22	6	Habillement d'enfant de toute sorte	10 0 à 25 0
Do do fleuris	12	6	à	25	0	Do faite sur mesure	20 0 à 32 6

Aussi une grande quantité de Chapeaux et Casquettes, tels que chapeau français de 6s à 12/6 Casquette de drap bleu, 4s à 6s ; Casquette de velour d'enfants, 2s 6d à 3s ; et un assortiment complet d'autres marchandises d'étapes et de goût.

Les pratiques voudront bien se rappeler qu'il n'y a toujours qu'un seul prix, aussi réduit que le public peut attendre dans la

CRISE COMMERCIALE ET MONETAIRE ACTUELLE.

LOUIS PLAMONDON.

M. L. P. est prêt à prendre aucun contrat pour fournitures à l'armée ou autres corps, et pour aucun établissement public.—Montréal, 5 mai 1848.

MEUBLES DE MENAGE.

ÊTES-VOUS JAMAIS ALLÉ A
L'ETABLISSEMENT DE GATES,
dans la rue McGill.

SINON, allez-y et voyez par vous-même que le plus grand assortiment de meubles est offert en vente, à des prix "selon les temps les plus durs," consistant en Sofas, Canapés, Sideboards, Buffets, Tables, Commodes, Tables de Toilette, Lits, Couchettes, Matelats, Chaises, etc. Enfin tous ce qu'on peut désirer dans cette ligne.—5 mai.

BATISSE DE M. DEWITT.

L. P. BOIVIN, *Coin des rues* NOTRE DAME et St. VINCENT

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établisement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIE, articles de goût, etc. etc.—5 mai.

ETABLISSEMENT DE BOURNE.

RICHE VERRE COUPE', PORCELAINE DE CHINE, FAIENCE, POTERIE, &c.

87, rue saint Paul et saint Vincent Montreal.

LE Soussigné recevra bientot par le *Syria, Sir Richard Jackson, Montezuma, Paragon,* et autres vaisseaux un assortiment considérable et bien choisi de VERRE COUPE, PORCELAINE, FAIENCE et POTERIE qu'il offre en vente à très bas prix au panier ou en petites quantités pour accommoder les marchands de la campagne.

ADOLPHUS BOURNE.

N. B. M. BOURNE travaille toujours comme GRAVEUR au même lieu.—5 mai 1848.

CHARLES GAREAU,
MARCHAND-TAILLEUR,
A TRANSPORTE 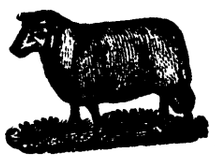 AU NO. 87,
SON MAGASIN RUE NOTRE-DAME.

VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE,
2e PORTE DE M. BOIVIN, ORFEVRE

C. G. profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il a toujours en mains un assortiment général de Draps fin, Casimeers français Satin, Etoffes pour veste, Chemises fines, Cols, Collets, Cravates, Gants, etc

IL A RECU SES LIVRES DE MODES POUR **1848.**

Montréal, 31 mars 1848.

BANQUE D'EPARGNE
DE LA
CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON :
Mongr. l'Evêque Cotholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président.	P. Beaubien,
A. LaRocque, V. Président	Joseph Bourret,
Francis Hincks,	H. Mulholland,
L. H. Holton,	Edwin Atwater,
Damase Masson,	Barthw. O'Brien,
Nelson Davis.	Jacob DeWitt,
H. Judah.	Joseph Grenier,
L T. Drummond	

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépots.

Les DÉPOTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier. }

BANQUE D'EPARGNE.
DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.
EXTRAIT.

MONTANT dû aux Dépositaires le 31 Décembre 1847				£62675	11	7
Montant déposé depuis le 31 décembre à cette date.....£27172	0	6				
do retiré do.....£25703	16	1	1468	4	5	
Balance due aux Dépositaires ce jour....£64143	16	0				

Par ordre du Bureau,
JOHN COLLINS,
Caissier.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et du District. Rue St. François-Xavier. }
Montréal, 31 mars 1848.

FERMES A LOUER OU A VENDRE

A des conditions faciles. S'adresser à
M. GIROUARD, à St. Benoit.

LIVRES FRANCAIS.

A VENDRE par le Soussigné, les ouvrages suivants, par les Auteurs les plus Populaires.

Les Deux Diane, par A. Dumas 10 vols.
Vingt ans après, (suite des trois mousquetaires.) do 4 volumes.
Mémoires d'un Médecin par A. Dumas 7 vols.
Caligula, tragédie en Cinq Actes et en vers, avec un prologue, par A. Dumas, 1 volume.
Catherine Howard, drame en Cinq Actes et en huit Tableaux, par A. Dumas.
Charles VII chez ses grands Vassaux, drame par A D.
Une fille du Régent par A. Dumas, 3 vols.
Teresa, drame, par A. Dumas.
De Paris à Cadix, par do 2 vols.
Les Quarante Cinq par do 4 vols.
L'Alchimiste, drame par do
Christine, drame par do
Les Drames Inconnus par Frédéric Soulié, vols. 5 & 6.
Histoire d'Olivier Duhamel par do 4 vols.
Les Aventures de Saturnin Fichet, ou la Conspiration de la Rouarie, par F. Soulié, 5 vols.
Histoire populaire, Anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée, par Emile Marco de Saint-Hilaire, 3 vols.
Théâtre D'Education, par Madame de Genlis, 4 vols.
Antoine, X. B. Saintine
Le Beau d'Angennes, par Auguste Maquet 2 vols.
Le Mat de Cocagne, par Emile Souvestre, 2 vols.
Safia, par Roger de Beauvoir, 2 vols.
Le Champ des Martyrs, par Ernest Mesnard, 2 vols.
Un Homme Sérieux, par Charles de Bernard, 2 vols.
L'Aîné de la famille, par A. De Lavergne, 2 vols.
Pauline Butler suivi de le Brasero, par A. De Lavergne
André le Vendéen, par Mélanie Waldor, 2 vols.
Notre-Dame de Paris, par Victor Hago, 3 vols.
Le dernier jour d'un condamné, par do.
L'Emérillon, épisode du siége de Paris, par Elie Berthet
La Ferme de L'Oseraie par do 2 vols.
La Mine d'Or, par do 2 vols.
Paul Duvert par do do
Angelo, Tyran de Padoue, par Victor Hugo
Le Roi s'amuse, par do do
Lucrèce Borgia, par do do
Le Mari de Mme. De Solange, suivi de les préventions proverbe, par Emile Souvestre.
Le Journaliste, par Emile Souvestre, 2 vols,
L'Excommunié, par Horace de Saint-Aubin, 2 vols.
Mlle. De La Tour du Pin, par Mme la Comtesse Dash, 2 vols.
La Margrave, suivi de Madame la Duchesse, par do.
Les Bals Masqués, par do. 2 vols.
Jacques, par George Sand, 2 vols.
Indiana, par do 2 vols.
Pauline, par dô 1 vol.
Le Piccinino, par do 3 vols.
Simon, par do 1 vol.
Paul et Virginie, suivi de la Chaumière Indienne du Café de Surate et du Voyage de Codrus, par J. H. Bernardin de St. Pierre, 1 vol. prix 3s.
Elisabeth ; ou, Les Exilés de Sibérie, par Mme. Cottin, 1 vol. prix 3s.
Romans et Contes Philosophiques, par H. De Balzac.
Le Centenaire ; ou, Les deux Béringheed, par do 2 vols.
Vautrin, drame en cinq actes et en prose, par do. 1 vol.
Le Lis dans la Vallée, par do. 2 vôls.
Histoire de la Grandeur et de la Décadence, de César Birotteau, par H. De Balzac, 2 vols.
Le Médecin de Campagne, par do. 2 vols.
Le Livre Mystique, par do. 2 vols.
La Cousine Bette, par do. 3 vols.
Fabiana, par H. Arnaud, (Madame Chs. Reybaud.)
Fernand, suivi de Richard, par Jules Sandeau.
Le Procureur du Roi, par Jules A. David.
Les Petits Emigrés ; ou, Correspondance de quelques Enfants, par Madame de Genlis, 2 vols.
Rosette, par Marie de l'Epinay, 2 vols.
L'Univers ; ou le Spectacle de la Nature, et de l'Industrie Humaine, par Chs. Delattre, 4 vols.
Martin L'Enfant Trouvé ; ou, Les Mémoires d'un Valet de Chambre, par Eugène Sue, 4 vols.
Les Mystères de Paris, par do. 11 vols.
Le Juif Errant, par do. 15 vols.
Nouveau Langage des Fleurs, publié par Lacrosse & Cie. Bruxelles.
L'Amant ds la Lune, par Chs. Paul de Kock, 12 vols.
Soirées de Walter Scott dans Paris, par M. P. L. Jacob, 2 vols.
Le Bon vieux Temps, suite des Soirées de Walter Scott, 2 vols.
Quand j'étais jeune, par P. L. Jacob, 2 vols.
Pignerol, Histoire du temps de Louis XIV, 1680, par P. L. Jacob, 2 vols.
Traité de la vraie dévotion à la Sainte-Vierge, par le vénérable serviteur de Dieu, L. M. Gregnon de Mintfort.
Les Héberards —Légende des Baronies, 1643, par A. Barginet, (de Grenoble) 2 vols.
Les Méandres, Romans et Nouvelles, par Léon Gozlan, 2 vols.
Les Milles et une Nuits, Contes Arabes, Traduits par Galland, 1 vol. prix 5s.
Œuvres de Victor Hugo, Edition Illustrée, 3 vols.
Mastemar Ready ; ou, Le Naufrage du Pacifique, Traduit de l'Anglais du Capitaine Mangal, par M. James.
Leçons de Philosophie Intellectuelle et Morale, par H. C. Guilhe, prix 1s. 3d.

JOHN McCOY,
9, Grande rue St. Jacques.
Montréal, 16 juin.

AVIS DES POSTES.

A commencer JEUDI prochain le 4 MAI, et jusqu'à avis contraire, la MALLE ANGLAISE qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à HALIFAX, sera fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Bostons et Jeudi pour les steamers qui partent de New-York. —Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours là.

Bureau-Général de la Poste, }
Montréal, 27 avril 1848. }

ROMUALD TRUDEAU,
APOTHICAIRE.
No. 111, *Rue St. Paul, Montréal.*

L'ON trouvera constament chez le sus-signé, outre son assortiment complet de remettes et parfumeries de curiosités sauvages, et de tous les objets d'église en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent ;

Pilules végétales de Morison, de Cooper, de Brandreth de Moffatt &. &.,—Elixir Pulmonaire,—Baume de Réglisse,— Baume de cerisier sauvage de Wistar. Salsepareille de Townshend,—Vermifuge de Winer,— Baume de Miel &. &.—21 fev.

AVIS.

LE Soussigné ayant constitué GEO. WEEKES, Notaire de cette ville, son PROCUREUR et AGENT pour gérer et administrer ses biens et affaires, requiert ceux à qui il peut devoir de présenter leurs réclamations pour êtres liquidées, et ceux qui lui sont endettés de venir payer sans délait le montant de leurs dettes respectives.

JOHN DONEGANI.
Montréal, 25 mai, 1848.

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de l'OSTAWA, offre à vendre :—
2,000 BOITES de VITRES,
De 7¼ sur 8¼ et de 30 sur 42 de diverses qualités.
—AUSSI,—
VITRES de double épaisseur.
PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne.

Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 30 à 42 et de toute épaisseur seront reçues et exécutés ponctuellement. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à VAUDREUIL ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue Ste. Thérèse.

Bureau de la Compagnie, }
Montréal, 6 mars 1848. }

TORTUES.

ON vient de recevoir au RESTAURANT COMPAIN, Place-d'Armes, DEUX TORTUES, dont l'une pèse 205 lbs. On en fera de la soupe qui pourra être servie tous les jours à midi.—16 juin.

TERRES A VENDRE.

UNE superbe TERRE située dans la paroisse de St. Constant, avec une maison, granges, etc.—Aussi une TERRE A BOIS située dans la paroisse de Beauarnais. S'adresser à St. Constant, à

JULIEN GERVAIS,
ou au Curé de la Paroisse.

M. Louis David Rochon.
AVOCAT.

A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écr. avocat.
5 mai.

LES personnes qui ont en leur possession des congé de milice et qui n'ont encore rien reçu du Gouvernement sont priées de les faire parvenir au Soussigné. Adressez, franc de port, coin des rues LAGAUCHETIERE et MONTCALM.

20 mars. J. DUFRESNE, N.P

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS est par les présentes donné, que JOHN DANEGANI, Ecr., ayant résigné sa place comme Directeur de la Banque du Peuple, ne fait plus partie de la Corporation de cette Banque et que l'Hon. F. A. QUESNEL A PREVOST et S. B. BONNER, Ecr., ont été duement élus membres de la dite Corporation

Par Ordre,
B. H. LEMOINE,
Caissier.

Montréal, 8 juin 1848—cs

SOURCES DE VARENNES.

LA Soussignée ayant pris des arrangements avec le propriétaire des SOURCES de VARENNES, annonce au publics qu'elle tiendra l'HOTEL de ces Sources durant LA SAISON de l'été pour faciliter ceux qui désireraient aller prendre les eaux.

Elle tiendra constament toutes sortes de rafraichissements et une bonne table pour ceux qui visiteront les sources.

ANG. ST. JULIEN.
Montréal, 12 juin—tm.

INFORMATIONS DEMANDÉES.

ON demande des informations sur la personne de JEAN-BAPTISTE BLOUIN, Imprimeur, ci-devant de Québec. Ceux qui pourraient savoir ce qu'il est devenu et où il est, rendraient un grand service à sa famille, en communiquant ces informations au Bureau de ce journal.—Montréal, 25 avril 1848.

ABONNEMENS.

LA REVUE CANADIENNE
PARAIT
Les Mardi et Vendredi de chaque Semaine.

La REVUE publie supplémentairement un *Album Littéraire* paraissant tous les mois, par livraisons de 40 pages sur deux colonnes et contenant la matière de plus de dix volumes ordinaires de littérature par an. Cet *Album* est accompagné chaque mois d'un morçeau de musique.

Prix de la *Revue Canadienne*.....	£1 0	par an
" de la *Revue et de l'Album*.....	1 10	"
" de l'*Album* seul.....	1 0	"

PRIX DES ANNONCES : Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s.-6d. ; Dix lignes et au-dessous 1re insertion, 3s.-4d. ; Au-dessus de dix lignes 4d. par ligne.—Pour chaque Insertion subséquente le quart du prix.

ON S'ABONNE A QUÉBEC,
CHEZ F. X. JULIEN, Maison de la Corporation.

L'EDITEUR-REDACTEUR EN CHEF,
L. O. LE TOURNEUX.

BUREAU DE LA REVUE CANADIENNE,
15, RUE SAINT-VINCENT.